



Rapport
Développement durable
de La Cali

A decorative graphic of blue leaves is located in the bottom left corner. The leaves are arranged in a spiral pattern that radiates from the bottom left towards the center of the page. The leaves are of various sizes and orientations, creating a sense of movement and growth.

SYNTHÈSE 2018

Sommaire

Éditorial	3
La Cali en quelques mots : son territoire et ses compétences	5
Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère	7
Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources	15
Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains	19
Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	30
Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	42
La gouvernance territoriale, fondée sur les éléments d'une démarche de développement durable, au cœur des projets portés par La Cali	51
La collectivité exemplaire et responsable	53

2018, La Cali a poursuivi la mise en œuvre de ses projets d'investissement

Forte de ses 45 communes, La Cali conduit ses projets structurants, répondant aux besoins des plus de 90 000 habitants du territoire.

Le projet de centre aquatique, réalisation populaire, est entré en phase opérationnelle en 2018 avec le démarrage des travaux en juin et la pose de la première pierre le 15 octobre. L'équipement, qui doit ouvrir au public début 2020, est exemplaire sur les plans énergétique et environnemental, lui valant le soutien de l'Etat, de la Région et de l'ADEME, au titre de sa performance thermique et de la production de chaleur grâce à la biomasse.

Après une année d'instruction, le Préfet de Région a autorisé, en fin d'année 2018, la construction de **la première centrale photovoltaïque au sol soutenue par La Cali sur la commune d'Espiet**. D'une surface d'environ 5,3 ha pour une production annuelle estimée à 3,7 GWh¹, ce parc produira l'équivalent des besoins en électricité spécifique d'environ 1 000 foyers.

Dans le cadre du déploiement de sa **politique enfance**, La Cali a engagé la construction de deux centres de loisirs dédiés à l'accueil des enfants (ALSH). Un premier, situé sur la commune de Vayres, a été inauguré en septembre. Le second, implanté à Izon, sera livré mi 2019.

Les projets en lien avec les politiques communautaires d'attractivité

Autre projet phare du mandat, le **schéma directeur des transports** : après une importante phase de concertation, notamment à travers une large enquête auprès de l'ensemble des foyers du territoire, il a été adopté par les élus en mars 2018. Ce schéma prévoit la refonte et l'extension du réseau, afin que chaque commune dispose d'une solution de transport en commun, grâce aussi à un système de transport de proximité (moyennant un droit d'accès au service à faible coût), au plus proche des usagers. Par ailleurs, la **gratuité** du réseau sera étendue à l'ensemble du territoire sur les lignes régulières qui desserviront La Cali. Des solutions innovantes seront aussi expérimentées, avec par exemple, l'utilisation de biocarburants. De plus, des études, pour la création d'un **pôle d'échange multimodal** et la **mise en accessibilité de la gare de Libourne**, sont en cours.

En matière d'**habitat**, La Cali conduit, dans le cadre de son **PLH**, une politique ambitieuse avec la poursuite des aides à l'amélioration de l'habitat privé (plus de 1 million d'euros d'aides de La Cali ayant généré près de 9 millions d'euros de travaux), mais aussi le suivi des études sur la requalification des centres anciens et l'aide à la production de logements locatifs sociaux, en soutenant les communes carencées. Autre priorité : **lutter contre l'habitat indigne et insalubre**, avec le lancement du **permis de louer**, sur le cœur de Bastide de Libourne, le 1^{er} novembre 2018.

¹ GWh : Giga Wattheure

La poursuite du **développement économique** du territoire reste également l'une des priorités du mandat, afin de dynamiser le territoire et de créer des emplois locaux. Des mesures fortes en faveur de l'attractivité des entreprises ont été prises : création d'un pôle d'accueil et d'accompagnement d'entreprises innovantes, cession de la quasi-totalité de la zone des Dagueys à Ceva Santé Animale, politique de réserves foncières pour des projets de zones d'activités et mise en place des mesures compensatoires liées à leur aménagement, ainsi que le maintien des aides aux entreprises, en priorité dans le domaine de l'économie circulaire.

En relation avec Technowest, la technopole de la métropole bordelaise, se concrétisera dans la bastide de Libourne (locaux de l'ancien restaurant Le Sot l'y laisse), une structure d'accueil des start-up liée à la food-tech et la wine-tech.

Comme chaque année, ce rapport a vocation à **recenser l'ensemble des actions portées par La Cali, qui illustrent l'engagement de la collectivité en faveur du développement durable**. Notre agglomération est à la fois un outil au service de la solidarité territoriale, mais aussi de l'aménagement équilibré du territoire, qui s'efforce de prendre en compte les enjeux environnementaux et sociétaux qui s'imposent désormais à nous.

Philippe Buisson
Président de la Communauté d'agglomération du Libournais

La Cali en quelques mots : son territoire et ses compétences

Cartographie de La Cali et liste des 45 communes la composant

Les communes de La Cali

Abzac Arveyres Bayas Bonzac Cadarsac Camps sur l'Isle Chamadelle Coutras Daignac Dardenac Espiet Génissac

Gours Guitres Izon Lagorce Lalande de Pomerol Lapouyade Le Fieu Les Billaux Les Eglisottes et Chalaures Les Peintures Libourne

Maransin Moulon Nérigean Pomerol Porchères Puynormand Sablons Saint Antoine sur l'Isle Saint Christophe de Double Saint Ciers d'Abzac

Saint Denis de Pile Saint Germain du Puch Saint Martin de Laye Saint Martin du Bois Saint Médard de Guizières Saint Quentin de Baron

Saint Sauveur de Puynormand Saint Seurin sur l'Isle Savignac de l'Isle Tizac de Curton Tizac de Lapouyade Vayres



Quelques chiffres clés de La Cali...

- Une population totale de 91 758 habitants en 2017,
- 45 communes, dont :
 - ✓ 1 ville centre de 25 522 habitants (Libourne),
 - ✓ 5 pôles structurants (Coutras, Izon, Saint Denis de Pile, Vayres, et Saint Seurin sur l'Isle)
 - ✓ 14 communes entre 1 001 et 3 000 habitants
 - ✓ 25 communes de moins de 1 000 habitants²
- 8 400 entreprises, 32 000 emplois salariés
- 185 hectares de zones d'activités économiques
- Située à 20 minutes de Bordeaux Métropole et 5 minutes de St Emilion
- Une Gare TGV et une autoroute (A89)
- Un revenu moyen par habitant de 12 417 € en 2018 (14 768 € au niveau national)³

Les compétences de La Cali en 2018

Les compétences obligatoires	Les compétences optionnelles	Les compétences facultatives
1. Développement économique et touristique 2. Aménagement de l'espace communautaire 3. Equilibre social de l'habitat 4. Politique de la ville 5. Accueil des gens du voyage 6. Collecte et traitement des déchets ménagers 7. GEMAPI ⁴ À venir : Eau et assainissement en 2020	1. Environnement et cadre de vie 2. Equipements culturels et sportifs 3. Action sociale d'intérêt communautaire Ajouté en 2018 : Aires de covoiturage – abris voyageurs et poteaux d'arrêt	1. Aménagement numérique 2. Petite-Enfance - Enfance-Jeunesse 3. Sport et culture 4. Défense extérieure contre l'incendie (Sud-Libournais) 5. Cotisations SDIS

² Chiffres INSEE déc. 2017

³ Données Regards

⁴ GEStion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Les secteurs du transport et du résidentiel (chauffage, climatisation...), constituent une part significative des émissions de gaz à effet de serre en France (respectivement près de 40 % et 20 %). C'est pourquoi La Cali propose aux habitants de son territoire, des solutions de transports alternatives aux déplacements individuels en voiture et un accompagnement des ménages pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique des logements.

- Une offre de transport en évolution pour mieux répondre aux besoins des habitants

La poursuite du schéma directeur des transports collectifs pour définir le nouveau réseau de transport



En 2018, La Cali a poursuivi l'un de ses projets phares : l'élaboration de son schéma directeur des transports collectifs qui définit les services de transports que la collectivité déploiera sur son territoire à compter du 1^{er} septembre 2019. Celui-ci a été adopté par les élus lors du conseil communautaire du 29 mars. Cette réflexion a conduit à la réalisation d'un diagnostic permettant d'analyser l'offre de transport actuelle sur un plan technique, mais aussi économique, financier, contractuel et juridique.

Une large concertation a aussi été engagée auprès des habitants en réalisant plusieurs enquêtes auprès d'eux, mais aussi des élus et techniciens des communes, à travers l'organisation d'ateliers territoriaux. Les éléments suivants ont pu être mis en lumière : la complexité de la gestion du dispositif (multiplicité d'interlocuteurs et de contrats hérités des transferts successifs de réseaux, du fait de la fusion des anciennes intercommunalités), la difficulté d'appropriation de l'offre de transport par l'utilisateur, l'absence d'économies d'échelle, et une grande fragmentation de l'organisation actuelle du réseau.

A travers cette démarche de concertation, les principaux enjeux et attentes qui sont ressortis pour l'organisation du futur réseau sont :

- Couvrir l'ensemble du territoire par une offre adaptée à la demande et aux besoins des usagers, au sein des différents bassins de mobilité (en particulier être mieux connectés aux pôles de services),
- Développer l'usage des transports collectifs (rendre le réseau plus accessible, plus performant,...),
- Matérialiser l'unité du réseau de La Cali, mieux communiquer sur l'offre,
- Rationaliser l'offre.



De nouvelles structurations de réseaux (urbain, non-urbain et scolaire) et modalités d'organisation contractuelles ont ainsi été préconisées et intégrées au Schéma directeur des transports collectifs.

La réorganisation des transports suite à la démarche de Schéma directeur des transports collectifs

La desserte du territoire par les offres de transport routières et ferroviaires



La démarche d'élaboration du Schéma directeur des transports collectifs a ainsi abouti à **une refonte complète des transports publics**, tant en matière d'offre de transport (meilleure connexion entre les lignes urbaines, non urbaines, de transport à la demande et de transport des personnes à mobilité réduite), qu'en matière tarifaire (**généralisation de la gratuité**), organisationnelle (centralisation des réservations pour le transport à la demande et le transport des personnes à mobilité réduite), ou contractuelle (1 contrat de concession au lieu de 5 délégations de service public ; et 1 marché public composé de 4 lots pour le transport scolaire).

Cette nouvelle offre permettra ainsi aux habitants de La Cali de se déplacer sur un réseau cohérent, dont les trajets seront gratuits et les lignes seront connectées entre elles (correspondances entre les lignes de bus, mais aussi avec l'offre ferroviaire) et depuis toutes les communes du territoire (chaque commune disposera d'une solution de transport en commun à compter du 1^{er} septembre 2019) (voir également p. 57).

La création du SMINA⁵ « Nouvelle-Aquitaine Mobilités » et l'adhésion de La Cali à cette structure

Les travaux préparatoires à la création d'un syndicat mixte des transports à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine se sont poursuivis, et ont abouti à sa création en juillet 2018. Les élus de La Cali ont souhaité y adhérer. Les réflexions et travaux partenariaux menés par les 28 autorités organisatrices de transports de Nouvelle-Aquitaine durant l'année passée ont permis de définir, de manière partagée, les contours, compétences, gouvernance et financement du futur syndicat. Celui-ci doit contribuer à améliorer la mobilité sur l'ensemble du territoire régional, constituant ainsi un levier pour consolider, coordonner et faire accélérer les démarches d'intermodalités menées par les autorités organisatrices, sur tout le territoire régional.

« Nouvelle Aquitaine Mobilités » est dotée des compétences obligatoires suivantes :

- coordination des services de transport offerts par les autorités organisatrices membres, permettant d'assurer des correspondances horaires de qualité, ainsi qu'une facilité matérielle de passer d'un mode à un autre, notamment grâce à la réalisation de pôles d'échanges multimodaux (un projet est en cours d'étude sur la gare de Libourne),
- déploiement d'un système d'information multimodal (SIM), à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, diffusant des informations claires et exhaustives pour la préparation de son déplacement, tout en restant informé en temps réel des éventuelles perturbations pendant ledit déplacement,
- mise en place de tarifications coordonnées permettant la délivrance de titres de transport uniques ou unifiés, visant à pouvoir acquérir, de façon simple et à tout moment, les titres et abonnements nécessaires à l'usage de l'ensemble du bouquet de mobilité.

A titre facultatif, le SMINA pourra également se voir transférer par ses membres d'autres compétences, qui pourraient être déployées plus localement sur des « bassins de mobilité ». La Cali avec Bordeaux Métropole, la Région Nouvelle Aquitaine, et la Communauté d'agglomération Val de Garonne font partie du même bassin Gironde / Garonne.

Le transport scolaire assuré par la collectivité

Parallèlement à la procédure de concession pour l'exploitation du réseau « commercial », la Cali a engagé la consultation pour le renouvellement des marchés publics de transport scolaire. Pour cela 4 lots ont été définis en fonction de la sectorisation des collèges (voir également p. 57).

Participation à l'étude préalable du Pôle d'Echange Multimodal et mise en accessibilité de la gare de Libourne

Deux études relatives à la gare de Libourne se sont poursuivies sur :

- la mise en accessibilité de la gare de Libourne, étude réalisée par La DREAL et SnCF Réseau à laquelle La Cali est associée. La réalisation des travaux de mise en accessibilité devront être concrétisés fin 2020.
- la faisabilité d'un pôle d'échanges multimodal (poursuite de l'étude) visant à faciliter, pour l'usager, la combinaison entre plusieurs modes de déplacements (bus, train, vélo, marche à pied,...).

La Cali, désormais compétente pour créer et aménager des aires de covoiturage



Lors du conseil communautaire du 26 septembre 2018, La Cali a défini l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire », intégrant notamment la création et l'aménagement d'aires de covoiturage ou de places dédiées au sein de parcs de stationnement public, dans le cadre d'un règlement d'intervention en

cours de définition. En ce sens, La Cali élabore un **schéma de covoiturage** afin d'identifier les espaces les plus pertinents à aménager, notamment au regard des données et des flux de trafic.

Par ailleurs, depuis 2016, La Cali a intégré la plateforme départementale Transgironde, qui présente l'avantage d'offrir aux covoitureurs girondins une plus large visibilité et un espace de mise en relation personnalisé. A ce jour, en tenant compte des aires aménagées par le département de la Gironde, 8 espaces de covoiturage sont disponibles sur le territoire (Arveyres, Les Peintures, Libourne (3 sites), Saint Denis de Pile, St Médard de Guizières, Vayres).

Cette nouvelle compétence de La Cali va lui permettre de développer sa politique d'accompagnement à la pratique du covoiturage.

⁵ SMINA : syndicat mixte intermodal de la région Nouvelle-Aquitaine

L'engagement pour la rénovation de la ligne ferroviaire Sarlat-Bergerac-Libourne-Bordeaux

Après sa contribution au financement de la LGV-SEA⁶ afin de s'assurer du maintien d'une desserte TGV en gare de Libourne, La Cali a adopté une motion d'engagement pour la rénovation de la ligne Sarlat-Bergerac-Libourne-Bordeaux. En effet, cette ligne ferroviaire, empruntée par plus de 700 000 usagers par an, pourrait fermer d'ici à 2019 si aucune solution n'est proposée pour sa rénovation. Convaincue que ce mode de transport constitue une alternative aux déplacements en voiture et rend service à de très nombreux usagers, La Cali a fait connaître sa volonté, aux côtés des autres acteurs institutionnels (Communautés de commune, Région Nouvelle-Aquitaine, Etat, SNCF), de soutenir financièrement ce projet.



- **La poursuite du dispositif Habitat Durable sous forme d'une OPAH⁷**

Après cinq années de mise en œuvre, le bilan du dispositif Habitat Durable de La Cali s'avère tout à fait positif. Son principal objectif de rénovation énergétique des logements privés a été largement atteint. Sur la période 2013-2018, près de 530 demandes de subventions ont été traitées par La Cali, dont plus de 360 dossiers de propriétaires éligibles aux aides de l'ANAH⁸. Plus de 430 demandes portaient sur des travaux de performances énergétiques. L'ensemble des dossiers a généré un montant total de travaux pour les artisans locaux de 8 800 000 € financés par plus de 5 200 000 € d'aides des partenaires du dispositif, dont 1 100 000 € d'aides de La Cali.

Si ce dispositif a démontré son efficacité sur la thématique prioritaire de la rénovation énergétique, il a révélé également de forts besoins d'intervention en matière de lutte contre l'habitat indigne et d'adaptation des logements au handicap et au vieillissement. Ces éléments de bilan ont conduit les partenaires à poursuivre le dispositif Habitat Durable sous la forme d'une OPAH depuis le 1^{er} août 2018 qui couvre l'ensemble des communes de La Cali (à l'exception de Coutras et du centre-ville de Libourne, une fois que les OPAH de renouvellement spécifiques à ces territoires auront été lancés), pour la période 2018-2023.

Depuis début août 2018, plus de 150 personnes ont déjà contacté le dispositif, 13 ont déjà pu déposer une demande dans le cadre des dossiers ANAH et 15 autres ont déposé un dossier PO+ (propriétaires dépassant les plafonds de l'ANAH mais néanmoins éligibles à certaines aides de La Cali et à un accompagnement technique sur leur projet de travaux).

L'Espace Info Energie porté par la Maison de la Promotion Sociale d'Artigues, intégré au dispositif Habitat Durable, joue notamment ce rôle d'accompagnement et de conseil pour les propriétaires. Il a tenu sur le territoire des permanences afin de renseigner les habitants sur leur projet de rénovation énergétique. Ainsi, 46 demi-journées ont été tenues sur Coutras et Libourne, permettant de renseigner 137 personnes.

- **La mise en œuvre d'une OPAH RU⁹ sur la commune de Coutras**

Le programme local de l'habitat a révélé la présence d'un important parc vacant dans les centres anciens du territoire, notamment sur la commune de Coutras, et un déficit d'attractivité de certains d'entre eux. En lien avec la commune de Coutras, une étude a été menée, afin de définir un plan d'actions global sur l'habitat. Cette étude a confirmé le besoin d'une animation spécifique avec la présence d'un opérateur sur le terrain. Une OPAH RU a ainsi été mise en place, avec pour objectif l'accompagnement de la commune dans ses actions de lutte contre l'habitat indigne, le conseil sur la mise en œuvre d'outils coercitifs de restauration immobilière, et l'accompagnement des particuliers dans l'amélioration de leur logement.

⁶ SEA : Sud Europe Atlantique

⁷ OPAH : opération programmée d'amélioration de l'habitat

⁸ ANAH : Agence nationale de l'habitat

⁹ OPAH RU : opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain

- De nouvelles compétences en matière d'urbanisme pour La Cali depuis le 1er janvier 2017¹⁰

L'instruction du droit des sols, un service proposé par l'agglomération

Depuis le 1^{er} janvier 2017, La Cali traite les demandes d'autorisation d'urbanisme¹¹ pour le compte de 8 communes : Arveyres, Cadarsac, Izon, Saint Antoine sur l'Isle, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Vayres et Daignac (qui a adhéré au service commun en 2018).

Le service instructeur est amené à prendre en compte de nombreux critères de développement durable lors de l'étude des dossiers de demande de permis de construire, tels que le respect de la réglementation thermique 2012 pour les économies d'énergie ou les efforts d'aménagement paysager et de protection de la biodiversité... Afin de pouvoir répondre à toutes ces exigences, les particuliers sont accompagnés par La Cali, ainsi que par des experts, comme les architectes du CAUE¹² de la Gironde. Depuis le pré-projet jusqu'à la phase décisionnelle, ces prescriptions permettent d'améliorer la qualité des logements.



La gestion des documents d'urbanisme par La Cali

Depuis le transfert de plein droit de la compétence PLU¹³ aux communautés d'agglomération, et dans un souci de cohérence territoriale, La Cali gère désormais les documents d'urbanisme, PLU et carte communale¹⁴ des 45 communes de l'agglomération.

L'élaboration de ces documents est l'occasion pour la commune de mobiliser sa population, à travers des réunions et des procédures d'enquêtes publiques, afin de recueillir son avis, et de l'intégrer à la réflexion.

Ainsi, le service planification urbaine conseille les communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, en veillant au respect des principes du développement durable (préservation des espaces naturels et agricoles, gestion économe des ressources, règles de gestion des eaux pluviales, utilisation d'énergie renouvelable...).



En 2018, le conseil communautaire a accompagné l'évolution des PLU et cartes communales en cours de révisions ou de modifications, de 16 communes (Abzac, Arveyres, Bayas, Cadarsac, Coutras, Daignac, Espiet, Génissac, Izon, Lagorce, Lapouyade, Libourne, Pomerol, Saint Ciers d'Abzac, Saint Quentin de Baron, Vayres).

¹⁰ Du fait de la fusion avec l'ancienne Communauté de communes du Sud Libournais, qui s'était déjà dotée de cette compétence, La Cali est devenue compétente en matière d'urbanisme

¹¹ Tous les travaux ayant pour projet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation

¹² CAUE : conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

¹³ PLU : Plan Local d'Urbanisme, document de planification visant à organiser l'évolution de la commune à partir d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), en fixant les règles de construction applicables aux zones qu'il a établies. Il permet de traduire réglementairement les principes et objectifs définis dans les documents supracommunaux, comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Programme Local de l'Habitat (PLH) ou encore le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

¹⁴ Carte communale : document simplifié qui identifie sur une commune les zones potentiellement constructibles

- La politique énergétique et climatique de La Cali définie dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

La Cali s'est engagée en 2018 dans la **révision de son Plan Climat**, suite à l'adoption de nouvelles dispositions prévues par la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte¹⁵ (TECV). Afin d'être accompagnée dans les étapes clés du processus, la collectivité a conventionné avec le SDEEG¹⁶, qui l'assiste dans cette phase d'élaboration, et par l'intermédiaire duquel le bureau d'études Explicit a été missionné en appui technique.

Un **diagnostic énergétique territorial** a été réalisé par l'ALEC¹⁷ (voir également p. 56), permettant à La Cali de disposer d'un bilan précis sur les consommations finales d'énergie de l'ensemble des secteurs, l'état de la production locale d'énergie, la facture énergétique du territoire, les sources et le niveau des émissions de gaz à effet de serre, ou encore le potentiel de stockage du carbone



des sols. Ce rapport évalue également la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique, telles que les inondations ou les sécheresses, et propose des orientations stratégiques permettant de décliner, sur le territoire, les objectifs réglementaires nationaux de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables définis pour 2030 et 2050.

L'association ATMO¹⁸ Nouvelle-Aquitaine a réalisé, quant à elle, un **diagnostic de la qualité de l'air** à l'échelle de La Cali, précisant, par secteur d'activité, le niveau des émissions de polluants atmosphériques du territoire.

Ces différents diagnostics ont pu être présentés aux élus de La Cali et à l'ensemble des partenaires associés à la démarche, lors de la **réunion de lancement** qui s'est tenue le 24 mai 2018, en présence d'une cinquantaine de personnes. Cette rencontre a aussi permis de présenter le bilan du premier Plan Climat élaboré en 2013-2014, le cadre réglementaire du nouveau plan défini par la loi TECV et les grandes étapes de son élaboration. Un représentant de Bordeaux Métropole (collectivité avec laquelle La Cali a engagé un travail de coopération) a également été invité à témoigner de son expérience en matière de politique énergétique.

Dans la continuité, un premier **atelier thématique**, consacré à la mobilité et aux transports, rassemblant une vingtaine de personnes, s'est tenu le 10 décembre (voir également les éléments de démarche, p. 52). D'autres ateliers thématiques, ouverts largement aux partenaires, acteurs locaux et représentants de la société civile, seront organisés en 2019. Ils seront consacrés aux questions d'habitat et d'aménagement, de développement de l'économie circulaire et d'efficacité énergétique et production d'énergies renouvelables.

Toutes ces contributions permettront à La Cali d'élaborer une **stratégie territoriale et définir son programme d'actions** pour la période 2019-2025.

¹⁵ LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

¹⁶ SDEEG : Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde

¹⁷ ALEC : agence local de l'énergie et du climat

¹⁸ ATMO : observatoire régional de l'air

- La poursuite du dispositif TEPCV « territoire à énergie positive pour la croissance verte »

Depuis juillet 2015, La Cali est **lauréate de l'appel à projet TEPCV**¹⁹ lancé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, lui permettant de bénéficier d'un appui financier pour mener un programme global de développement, plus sobre et plus économe en énergie. Cette labélisation récompense les efforts engagés par la collectivité et l'encourage dans la poursuite de sa dynamique. Signée pour 3 ans et portant sur un montant de 500 000 €, la convention de soutien de l'Etat est arrivée à échéance et La Cali a pu dresser le bilan des actions menées et adresser sa demande de solde. Ce dispositif a permis de **dynamiser les projets du territoire** et la mise en œuvre du Plan Climat, en soutenant notamment la rénovation énergétique de plus de 100 logements, permettant la rénovation de 12 bâtiments communautaires, la construction d'une aire d'accueil des gens du voyage à haute performance environnementale ou encore l'électrification de la flotte de véhicules communautaires.



Pour autant, cet accompagnement va se poursuivre, grâce à l'**avenant** signé en 2017, qui permet à La Cali de bénéficier d'un appui supplémentaire de 1 500 000 € sur les innovations énergétiques et environnementales du futur centre aquatique localisé aux abords du lac des Dagueys à Libourne (voir également p. 15).

Pour autant, cet accompagnement va se poursuivre, grâce à l'**avenant** signé en 2017, qui permet à La Cali de bénéficier d'un appui supplémentaire de 1 500 000 € sur les innovations énergétiques et environnementales du futur centre aquatique localisé aux abords du lac des Dagueys à Libourne (voir également p. 15).

- La mise en place du « Programme CEE²⁰ : économies d'énergie dans les TEPCV » au bénéfice des communes de La Cali



Réservé aux territoires labélisés TEPCV, un programme très incitatif de valorisation des CEE a été déployé sur La Cali en début d'année. Il a permis aux communes qui ont réalisé des travaux de rénovation énergétique sur leur patrimoine en 2018 de bénéficier d'une prime.

Sur le territoire de La Cali, c'est un montant de prime global d'environ 1 300 000 € qui a bénéficié aux communes, leur permettant de financer leurs

travaux. Accompagnées par l'entreprise CertiNergy, opérateur délégataire pour la valorisation des CEE pour le compte de La Cali, ce sont ainsi 19 communes qui ont bénéficié de ces financements.

¹⁹ TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte. Ce dispositif doit permettre aux collectivités de s'engager dans la transition énergétique et écologique en réduisant les besoins en énergie dans le domaine des transports, du logement, des activités économiques... L'objectif est de favoriser la création d'emplois non délocalisables dans les domaines des énergies renouvelables, des économies d'énergie, du bâtiment, des déchets...

²⁰ CEE : Certificat d'économie d'énergie

Les indicateurs de... la lutte contre le changement climatique

Transport urbain réalisé sur le réseau urbain Calibus

+ de 696 539 voyages réalisés en 2017, soit une hausse de 0.47% par rapport à 2016, et + de 70% depuis l'instauration de la gratuité

568 893 voyages enregistrés, représentant 82 % de la fréquentation totale, sur les lignes 1 et 2 du réseau assurant pleinement leurs fonctions de lignes structurantes

352 515 kilomètres réalisés

1 schéma directeur des transports collectifs finalisé

1 projet de pôle d'échange multimodal (PEM) à l'étude

Transport interurbain

281 887 voyages commerciaux et 352 872 voyages scolaires

Transport scolaire

Au 31 décembre 2018, La Cali gère près de 4 200 abonnés inscrits dans le cadre du transport scolaire :

- 1 741 abonnés transportés sur les lignes scolaires spécialisées exploitées par les AO2²¹
- 2 078 abonnés inscrits sur les lignes régulières non urbaines
- 362 abonnés utilisant les TER
- 5 abonnés bénéficiant d'une prise en charge par le biais d'une prestation de transport spécifique au titre de leur handicap

Covoiturage

1 schéma de covoiturage en cours

1 intégration à la plateforme de covoiturage départementale Transgironde

8 aires de covoiturage sur le territoire

75 places de stationnement dédiées

Habitat

Chiffres clés du dispositif « **Habitat Durable** » d'août 2017 à juillet 2018 :

- 356 contacts de propriétaires occupants avec l'opérateur
- 149 nouveaux dossiers validés (+ 15 % par rapport à l'année précédente)
- 135 logements rénovés livrés
- 300 000 € d'aides de La Cali validées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH²², CAF²³, MSA²⁴, TEPCV²⁵)
- 2 300 000 € de travaux réalisés

Espace Info Energie :

24 permanences à Libourne / 71 personnes rencontrées

22 permanences à Coutras / 66 personnes rencontrées

Lancement d'une OPAH-Renouvellement Urbain sur Coutras

²¹ AO2 : autorités organisatrices de second rang

²² ANAH : Agence nationale de l'habitat

²³ CAF : Caisse des allocations familiales

²⁴ MSA : Mutualité sociale agricole

²⁵ TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

Urbanisme

8 communes adhérentes au service instructeur de La Cali (dont 1 nouvelle commune, Daignac)
14 PLU en cours d'évolution soumis au Conseil Communautaire
2 PLU en révision approuvés (Daignac et Lapouyade)

1 Plan Climat en cours de révision

1 réunion de lancement
1 diagnostic énergie réalisé par l'ALEC
1 diagnostic qualité de l'air réalisé par ATMO Nouvelle –Aquitaine
1 atelier de concertation sur la mobilité et les transports

TEPCV

4 grandes actions dans les domaines de l'habitat, de la rénovation énergétique du patrimoine, de l'éco-mobilité, de l'économie circulaire, soutenues par des financements TEPCV à hauteur de 60% (enveloppe de 500 000 euros)
1 avenant au dispositif TEPCV pour contribuer aux choix énergétiques et environnementaux novateurs du centre aquatique en projet (enveloppe de 1,5 millions d'euros)

Dispositif CEE dans les TEPCV

1 dispositif CEE au bénéfice des communes pour financer des travaux de rénovation énergétique de leur patrimoine
19 communes accompagnées par l'opérateur
1 300 000 € de travaux de rénovation énergétique financés

Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

Parce que La Cali est située au cœur d'un terroir riche, traversé par les grandes vallées de la Dordogne, l'Isle et la Dronne et composé de paysages diversifiés (vignobles, bocages, rivières, forêts), la question de la biodiversité et de la protection des milieux et des ressources est particulièrement prégnante.

A travers l'exercice de ses compétences (GEMAPI) et la mise en œuvre de ses projets, La Cali veille à prendre particulièrement en compte l'environnement et la préservation de la biodiversité.

- Un projet de centre aquatique particulièrement innovant dans sa dimension environnementale

En 2018, La Cali a lancé la **construction d'un projet de grande envergure : le centre aquatique intercommunal**. Appuyée par les équipes de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, elle conforte la dimension environnementale de cet équipement particulièrement démonstrateur. Ainsi, le futur centre aquatique se distingue d'ores et déjà par son caractère innovant dans le respect des objectifs de performance énergétique et environnementale, dont les principaux aspects sont :

- l'intégration paysagère en bordure du lac des Dagueys,
- l'utilisation des eaux du lac des Dagueys situé à proximité immédiate de l'équipement afin de réduire les prélèvements d'eau du réseau,
- une architecture bioclimatique,
- le recours aux énergies renouvelables (chaudière biomasse, pompes à chaleur thermo dynamique, photovoltaïque),
- l'éclairage LED et diverses optimisations énergétiques liées aux process.



Avancement du projet, principales étapes de l'année :

- Poursuite des recherches de subvention (5 198 660 € attribués dont 1 500 000 € au titre du programme TEPCV et 174 660 € par l'ADEME au titre du Fonds chaleur). Une aide complémentaire de la Région Nouvelle-Aquitaine est attendue en 2019, au titre de l'exemplarité énergétique du centre aquatique. A côté de ces démarches, La Cali a sollicité des subventions de l'Etat au titre du CNDS²⁶, du FSIL²⁷, du FNADT²⁸, ainsi qu'auprès du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Départemental de la Gironde,
- Acquisition d'un terrain pour réaliser des mesures compensatoires : la création du centre aquatique et l'extension du parc d'activités des Dagueys nécessitent la réalisation de plusieurs mesures compensatoires. La Cali a ainsi acquis un terrain afin de mettre en œuvre un plan de gestion de zones humides, et passera une convention avec la ville de Libourne pour la remise en état de zones humides situées sur ses propriétés,
- Obtention du permis de construire (1^{er} février),
- Attribution des marchés (voir également p. 57) « travaux » (24 lots) (avril à décembre)
- Etude et plan d'exécution en vue de la réalisation du bâtiment (Avril à juin),
- Lancement du chantier (depuis juillet),
- Pose de la première pierre (15 octobre),
- Recrutement du directeur du centre aquatique en vue d'une prise de poste au 1^{er} février (novembre).



La création de cet établissement contribuera aussi aux finalités « épanouissement des êtres humains » et « cohésion sociale ». Ainsi, une attention particulière a été donnée pour permettre l'accès de tous à cet équipement : scolaires pour le « savoir nager », adaptation des locaux et activités pour faciliter l'accueil des PMR²⁹, politique tarifaire modulée...

²⁶ CNDS : Centre national pour le développement du sport

²⁷ FSIL : Fonds de soutien à l'investissement public local

²⁸ FNADT : Fonds national d'aménagement et de développement du territoire

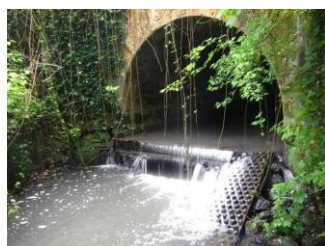
²⁹ PMR : personnes à mobilité réduite

- La poursuite de la gestion de la zone humide d'Abzac

Pour compenser la destruction de milieux humides due à la création de la ZAE³⁰ d'Eygreateau et de la déviation de Coutras, La Cali et le Département de la Gironde ont acquis 6,7 ha de zone naturelle. Afin d'accroître la valeur écologique de ce site, dénommé « Les Bardes » et situé sur la commune d'Abzac, La Cali a confié à l'association **Cistude Nature**, l'application d'un plan de gestion qui définit les interventions favorisant la biodiversité sur ces espaces.

Suite à la fin du 1^{er} plan de gestion 2013-2017, l'année 2018 a été une année de transition et cela s'est traduit par :

- des travaux d'entretien : débroussaillage, écorçage d'espèces invasives comme l'érable negundo, entretien des haies...
- la poursuite des suivis et études scientifiques : amphibien³¹, odonate³², cuivré des marais³³...
- la réalisation d'une pêche électrique³⁴ pour étudier la pertinence de la passe à poissons installée en 2015.



La **pêche électrique** confirme, comme en 2015, la présence intéressante de l'anguille européenne en aval du seuil en phase de colonisation, espèce « en danger critique d'extinction » faisant l'objet d'un plan de gestion à l'échelle française et européenne. Néanmoins, la passe à anguille ne semble pas avoir induit de résultats satisfaisants quant à l'amélioration de la franchissabilité du seuil du pont du Cabossin. Au vu des faibles stocks d'anguilles sur le secteur, il est difficile de savoir si cela est dû à la qualité de l'aménagement ou à l'inhibition du comportement migrant des anguilles quand elles sont en faible densité. Des adaptations seront étudiées pour améliorer l'efficacité de ce dispositif.

L'année 2018 a également été l'occasion de trouver un nouvel agriculteur suite à la défection du premier. Ce nouvel agriculteur est labellisé bio et est très engagé dans la gestion durable des espaces naturels. Des actions de sensibilisation ont également été menées auprès de chasseurs qui ont occupé temporairement et illégalement le site.

Enfin, le département et La Cali ont étudié la possibilité de classement du site en Espace Naturel Sensible (ENS) à partir de 2019, ce qui permettra une protection pérenne du secteur, un suivi organisé sur le long terme et une valorisation auprès du public.

Le bilan de ces 6 années de gestion est positif, la plupart des actions définies ayant été réalisées. Concernant la faune, grâce aux suivis effectués (suivis scientifiques, pêches électriques...), La Cali dispose d'une meilleure connaissance du site. La présence sur le site d'espèces d'intérêt communautaire, comme la Loutre d'Europe, le Cuivré des marais et la Cordulie à corps fin, est à noter. Avec la création des différents aménagements (mares, passe à poisson, restauration de milieux humides...), il est espéré, à terme, l'apparition et l'installation de certaines espèces qui n'ont pas encore été détectées en dépit de milieux favorables (ex : crapaud calamite). De plus, l'entretien du site par pâturage grâce à un éleveur local permet une gestion raisonnée et écologique des parcelles. Enfin, concernant les zones humides, le caractère humide des zones existantes a été préservé et valorisé et une nouvelle prairie humide se développe au niveau de l'ancienne peupleraie. Cette démarche engagée fut complexe et menée de manière collective par le biais d'un comité de pilotage associant de nombreux acteurs (DDTM³⁵, DREAL³⁶, AFB³⁷, SIETAVI³⁸, EPIDOR³⁹ etc...).

³⁰ ZAE : zone d'activité économique

³¹ Grenouilles ou salamandres

³² Libellules et demoiselles

³³ Insecte lépidoptère

³⁴ Pêche électrique : technique permettant d'estimer les valeurs des effectifs et biomasses des espèces présentes, et se pratiquant à l'aide d'un appareil portable

³⁵ DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer

³⁶ DREAL : Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement

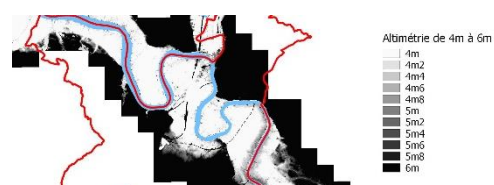
³⁷ AFB : Agence française pour la biodiversité

³⁸ SIETAVI : Syndicat intercommunal d'études de travaux et d'aménagement de la vallée de l'Isle

³⁹ EPIDOR : Établissement public territorial du bassin de la Dordogne

- La prise de compétence GEMAPI pour mieux gérer les rivières et maîtriser les inondations

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence GEMAPI⁴⁰ a été transférée aux EPCI. Afin de financer cette compétence, La Cali a fait le choix d'instituer la taxe GEMAPI pour identifier distinctement sa démarche en faveur des milieux aquatiques. Ce financement permet la participation aux différents syndicats de rivières du territoire communautaire pour la GEstion des Milieux Aquatique (SIAH⁴¹ de la Tude et de la Dronne aval, SIA⁴² de la Saye, du Galostre et du Lary, le SIETAVI⁴³, SMER E2M⁴⁴) ainsi qu'aux Associations Syndicales Autorisées (ASA) historiquement liées aux communes du territoire concernant la Prévention des Inondations. L'étude de gouvernance menée, en partenariat avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Libournais, a permis de **confirmer l'expertise des syndicats de rivières et de préfigurer la démarche pour les demandes des systèmes d'endiguement**. Cette prochaine étape débutera en 2019 avec une échéance au 31 décembre 2021 compte tenu du classement des digues en classe C.



⁴⁰ GEMAPI : GEStion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

⁴¹ SIAH : Syndicat Intercommunal d'aménagement hydraulique

⁴² SIA : Syndicat Intercommunal d'aménagement

⁴³ SIETAVI : Syndicat intercommunal d'études, de travaux et d'aménagement de la vallée de l'Isle

⁴⁴ SMER-E2M : Syndicat mixte eaux et rivières de l'Entre deux Mers

**Les indicateurs de...
la préservation de la biodiversité**

Projet de centre aquatique

172 000 visiteurs par an attendus, auxquels il faut ajouter 62 000 scolaires et 30 000 membres de clubs sportifs, soit une fréquentation totale estimée à 264 000 personnes

1 objectif de prélèvement minimum sur le réseau d'adduction d'eau potable grâce à l'alimentation des bassins par l'eau du lac des Dagueys (économie estimée à 25 000m³/an)

1 réflexion lancée pour envisager la maîtrise d'une filière bois locale d'amont en aval (perspective d'achat de bois sur la commune de Le Fieu pour alimenter une chaudière biomasse)

Gestion de la zone humide d'Abzac

1 plan de gestion avec supervision des travaux par Cistude Nature

1 suivi écologique pour évaluer l'évolution du site et identifier les espèces présentes

Pratique de la fauche tardive

Maintien du pâturage bovin

GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Elaboration des plans pluriannuels de gestion (PPG) sur les cours d'eau communautaires identifiés dans le cadre de la directive européenne sur l'Eau

Elaboration des dossiers de demande d'autorisation des systèmes d'endiguement communautaires

Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Cette finalité repose en premier lieu sur la satisfaction des besoins essentiels de chacun (accès à l'éducation, à l'eau, à l'alimentation, à la santé, au logement...) mais peut aussi prendre des formes plus abouties comme l'accès à la culture ou aux activités sportives. Par le déploiement de ses politiques publiques, fondées sur l'équité territoriale en permettant à chaque habitant du territoire d'avoir un accès à des services et équipements de proximité, La Cali entend prendre sa part de responsabilité dans la poursuite de cette finalité.

- Une offre de services et de loisirs petite enfance / enfance / jeunesse adaptée

Une politique de la petite enfance offrant des modes de garde variés pour les tout-petits

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance qui vise à répondre aux différentes attentes des familles :

- la gestion directe de six établissements d'accueil petite enfance : multi-accueil (*Peidenis* et *Cours des Girondins* à Libourne, *Les canailles* à Saint Germain du Puch), crèche familiale (avenue de *la Roudet*) et halte-jeux (*Fonneuve*) à Libourne, et la gestion déléguée dans le cadre d'une DSP⁴⁵ renouvelée pour 3 ans (1^{er} septembre 2018 au 31 août 2021) pour le multi-accueil *Farandole* à Arveyres,
- le soutien financier et technique de 6 structures collectives à gestion associative (« *Mini Pouss* » à Camps sur l'Isle, « *Le Petit Prince / Les Petits Lutins* » gérés par l'association « *Éveil de l'enfant* » à Coutras, « *Age tendre* » à Izon, « *La Souris verte* » à Saint Denis de Pile, « *Trottine* » à Saint Quentin de Baron) ou d'entreprise (« *Petit pas* » à Libourne).



Ces structures veillent à s'adapter à l'évolution des besoins des familles qui, en tendance, sont demandeuses de temps d'accueil plus courts et/ou occasionnels (par rapport au besoin d'accueil régulier).

- le soutien des modes d'accueil plus individuels, c'est-à-dire les assistantes maternelles, en organisant des Relais, dits R.A.M., destinés à leur proposer des informations légales, des temps de rencontres, d'animations et de formation.

Ce réseau, réparti maintenant en 6 secteurs (Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron, Vayres) a aussi vocation à accompagner les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil. Afin de permettre aux assistantes maternelles de se rencontrer, et proposer aux enfants qu'elles gardent des animations collectives, les élus ont favorisé des ateliers itinérants. Ainsi, 25 communes du territoire ont pu bénéficier de 1 043 ateliers.

- Le soutien à la parentalité en mettant à disposition des lieux d'accueil enfants-parents
La Cali met à disposition des parents et leurs enfants (jusqu'à quatre ans), trois LAEP⁴⁶ (deux sur Libourne, et un sur Coutras), leur offrant ainsi un lieu de socialisation, d'échanges et de rencontres. Tout au long de l'année, La Cali soutient l'organisation d'événements à destination des enfants et des parents, comme les soirées discussion animées par des professionnels de l'enfance organisées par des associations en lien avec la parentalité sur des thèmes variés : la gestion des colères, les relations avec les frères et sœurs...



Comme chaque année, La Cali a organisé, du 12 au 17 novembre, les « Journées de la petite enfance », qui proposent aux petits des ateliers créatifs et des spectacles, et aux plus grands, des ateliers, débats et conférences. Ces événements gratuits se sont tenus sur différentes communes du territoire (Coutras, Génissac, Izon, Libourne, Nérigeau, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron) afin d'être accessibles à tous.

⁴⁵ DSP : délégation de service publique

⁴⁶ LAEP : lieux d'accueil enfants parents

Un travail de partenariat, des associations de soutien à la parentalité, a permis de proposer aux parents du territoire 4 soirées avec pour thème **La famille** (La fratrie : entre complicité et rivalité ; Eduquer à plusieurs : père, mère, beau-père, belle-mère et grands-parents : la place de chacun ; S'épanouir dans son rôle de parents, savoir se faire confiance ; et projection du film « L'arbre de l'enfance »).

Elles se sont clôturées par le concert des rock-stars des moins de 3 ans, avec le groupe Bambino Style, qui interprète des comptines et chansons traditionnelles en live, pour les enfants et toute la famille. Le succès de cet événement était au rendez-vous, puisqu'il s'est tenu à guichet fermé !

Les ALSH du territoire très engagés en faveur du développement durable

La Cali gère, avec le soutien des communes (Abzac, Arveyres, Coutras, Génissac, Izon, Les Eglisottes et Chalaures⁴⁷, Les Billaux, Libourne, Moulon, Nérigean, Pomerol, Saint Denis de Pile, Saint Germain du Puch, Saint Médard de Guizières, Saint Quentin de Baron, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres), **22 ALSH**⁴⁸, dont 19 ouverts toute l'année. Ils permettent d'offrir un service réparti sur tout le territoire de La Cali. Cette organisation doit progressivement permettre d'accroître l'accompagnement des structures, la mise en cohérence de certains dispositifs (gestion, ressources pédagogiques, etc.) et surtout faciliter le travail en commun au service des familles.

Afin d'assurer un accueil de qualité et de répondre aux besoins des familles, des **projets de construction / rénovation** sont en cours (voir également p. 55).

Ainsi, en juin 2018, une nouvelle structure pour les maternelles et élémentaires, pouvant accueillir 120 enfants (48 de moins de 6 ans et 72 de plus de 6 ans), a ouvert ses portes sur la **commune de Vayres**. Ce bâtiment à haute performance énergétique, offre aux enfants des espaces adaptés, confortables, lumineux. La salle de restaurant de l'école, devant assurer un service pour les petits et les grands, a fait l'objet d'un aménagement spécifique, évitant ainsi des travaux d'extension du bâtiment, et son usage est ainsi mutualisé. En accord avec la commune, un mobilier adaptable (chaise dont la hauteur peut être changée en fonction de taille de l'enfant utilisateur) a été conçu par le fournisseur, en partenariat avec les services. L'évaluation de ce prototype devra être faite.



La construction d'un deuxième ALSH à **Izon**, d'une capacité de 200 enfants (80 de moins de 6 ans et 120 de plus de 6 ans), a démarré en 2018, avec un cofinancement de la CAF de la Gironde, du Conseil Départemental de la Gironde et de l'État. Ce projet comprend également la construction d'une école de musique.

La poursuite des travaux dans les structures petite enfance et enfance, et une coordination entre les structures de Coutras pour assurer la continuité de service



La Cali a poursuivi ses efforts à travers l'entretien et la mise aux normes des ALSH (voir également, p. 56).

Les structures petite enfance et enfance de Coutras se sont coordonnées, afin qu'en dépit des travaux engagés, l'accueil des enfants puisse être assuré dans les meilleures conditions. Lors des travaux engagés sur l'ALSH de Coutras, une adaptation a été anticipée, afin que les enfants de la crèche puissent y être accueillis temporairement, pendant la période de travaux sur la crèche. L'ALSH a dû, quant à lui, se réorganiser et a été accueilli dans les locaux mis à disposition gratuitement par l'EMSD⁴⁹ Jean Elie Jambon, géré par le Département de la Gironde.

⁴⁷ ALSH en délégation de service public (DSP)

⁴⁸ ALSH : accueils de loisirs sans hébergement

⁴⁹ EMSD : établissement médicosocial départemental

En termes d'animation, de nombreux projets, aux dimensions sociale et environnementale ont, comme chaque année, été menés au sein des structures.

En 2018, le service Enfance de La Cali a renforcé son travail partenarial qui sera poursuivi en 2019, avec notamment le développement, sur de nouveaux ALSH, de régulations d'équipe animées par des psychologues et avec l'élaboration d'un plan de **formation spécifique au handicap**, à destination des animateurs du territoire. Ce dispositif devra aboutir, in fine, à la création d'une cellule de veille éducative pluridisciplinaire, visant à offrir un accompagnement global à ces enfants et permettre leur accueil au sein des différentes structures.



Les ALSH contribuent au quotidien au développement du lien social par d'innombrables projets, dont les dénominateurs communs sont la rencontre et l'échange. Pour exemple, l'organisation d'évènements comme « **Cali Cups** », qui réunit chaque été les enfants de plusieurs ALSH, autour d'un tournoi sportif ou bien encore de projets solidaires comme celui développé par les ALSH de Libourne et Coutras, en partenariat avec le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) de

Libourne, dans l'objectif de récolter des fonds lors du Téléthon 2018.

Un éventail de propositions pour répondre aux besoins des 12 / 25 ans



La gestion de 8 espaces jeunes

Depuis 2017, le service jeunesse de La Cali gère 8 **espaces jeunes** (Abzac, Arveyres, Coutras, Guîtres, Izon, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle), leur permettant de se rencontrer et se divertir. Ils peuvent utiliser les ressources et matériels à disposition : espace numérique, projection, jeux de société, babyfoot, jeux vidéo...

Ces lieux se veulent source d'information et de documentation sur les loisirs, les bourses, les aides financières aux projets et vacances, les formations. Ils apportent une aide aux jeunes pour développer leurs projets et organiser leurs loisirs.

À chaque période de vacances scolaires, de nombreuses activités culturelles et sportives, des stages de découverte ou des séjours sont proposés. Alicante, Hourtin, le Massif central, la Dordogne... sont autant de destinations que les jeunes ont pu découvrir cette année (221 jeunes concernés).

Deux fois par mois, l'espace jeune de Libourne est aussi mis à disposition des associations de jeunes, afin de favoriser leur autonomie.

Le BIJ⁵⁰ à Libourne est aussi intégré au service jeunesse de La Cali. Il est à la fois un lieu d'accueil (information sur l'organisation des études, les métiers et formations, l'emploi, la vie pratique, la santé, les loisirs, le logement, le droit, l'Europe avec son point relais Eurodesk), un lieu d'accompagnement (Dispositif d'accompagnement des initiatives 13-25 ans : projet Jeunes, dispositif Sac Ados...), et un lieu d'animation (Forum Jobs d'été, « Coups de Projecteur » sur des métiers, accueil de groupes scolaires, permanences d'info (l'Armée...)). Il met également à disposition des ressources : accès WIFI, postes informatiques pour la rédaction de CV, lettres de motivation et consultation Internet.

Comme chaque année maintenant, l'opération nationale **Jobs d'été** a été relayée sur les espaces jeunes de Coutras et Libourne et le BIJ.

En lien avec l'espace jeune à Izon, il a aussi favorisé **l'accès des jeunes à la formation BAFA**⁵¹. La Cali a permis à 40 jeunes de 17 à 25 ans, d'obtenir une participation financière pour accéder à cette formation. Les jeunes l'ayant validé pourront ainsi bénéficier d'une première expérience professionnelle, notamment au sein des ALSH de la collectivité.

Un axe privilégié de la politique jeunesse est la dimension « participative » des jeunes, qui sont invités à s'impliquer dans la vie des structures, l'élaboration des programmes...

Le dispositif « Initiatives Jeunes » a permis une aide financière de La Cali pour l'organisation de 5 projets déposés par des jeunes ayant entre 13 et 25 ans : 2 départs pour « 4L trophy », 2 enregistrements de CD, 1 organisation de « festival de jeunes Talents » à l'Accordeur.

Le dispositif régional « Destinaction » : 30 jeunes (8 groupes) ont pu partir en vacances en autonomie, dont 14 à l'étranger.

⁵⁰ BIJ : Bureau information jeunesse

⁵¹ BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

La participation à des événements éclectiques

- Les « **Cali Games** » à Izon, Libourne, Coutras, Abzac ont réuni 500 jeunes cette année,
- La **semaine de la jeunesse** s'est tenue à Coutras, du 16 au 21 avril, et 210 jeunes y ont participé,
- La quatrième édition du festival « **Jeunes en scène** » a eu lieu le 15 décembre à l'Espace Jeunes à Libourne. Au programme : tremplin musical, image, films, photos, créations numériques, spectacle vivant, chant, danse, théâtre, hip-hop...
- La 2ème édition du « **vidéo Games Week** » a eu lieu à Coutras en Octobre. Ce projet co-organisé par le service jeunesse de La Cali et la Mairie de Coutras, a permis à plus de 2 000 jeunes (+ 10% par rapport à 2017) d'avoir accès à des ateliers d'animation autour du numérique, des débats animés jeunes / parents au sujet de ces pratiques, et une clôture du projet par une journée et une soirée dédiées au retro-gaming et e-sport,
- La première édition des « **Rencontres des acteurs de l'éducation à l'image** » a eu lieu les 30 et 31 octobre, réunissant une centaine de personnes. En parallèle, près de 80 jeunes ont joué les acteurs-monteurs-réalisateurs avec « l'Auto Studio » installé en face de l'Espace Jeune à Libourne,
- Première édition communautaire du « **Festival des 6 Trouilles** », avec 100 jeunes représentant des films et 400 spectateurs.



Des projets très « développement durable » portés au sein des espaces jeunes

- Avec l'appui d'un cabinet de Conseil, les jeunes des espaces jeunes d'Arveyres et Izon ont construit, durant les vacances de Pâques, un système intérieur en **Aquaponie** (système circulaire poissons - plantes en auto-alimentation). Géré au sein de la structure par les jeunes, des plantations peuvent être faites en fonction des saisons. Ce projet original a permis aux jeunes de découvrir une **nouvelle forme de culture** des fruits, légumes et autres plantes, et d'être sensibilisés aux liens entre la santé, la biodiversité, l'agriculture et l'alimentation.



- Partout ailleurs, d'autres projets, comme la construction d'un hôtel à insectes, ou la mise en place d'un atelier de réparation de vélos ont été accompagnés, permettant de sensibiliser les jeunes à la biodiversité, à la réduction des déchets...

Le soutien aux structures permettant aux jeunes de réaliser leurs projets

La Cali a apporté son soutien à l'association « **Jeun's attitude** », qui développe un projet d'actions sur le secteur de Saint Quentin de Baron, avec la mise en place d'ateliers ludiques, culturels, sportifs et éco-citoyens, l'organisation de mini-camps, des sorties et formations (BAFA).

Un partenariat accru avec les collèges et lycées : « Cap Réussite » au collège de Guîtres, utilisation des réseaux sociaux au collège à Coutras, rencontre avec les proviseurs à Libourne, partenariats avec les maisons des lycées...

Et comme chaque année, un travail partenarial régulier est mené avec l'association LEPI (prévention spécialisé à Libourne et sur le secteur nord), la Mission Locale, le Réseau Santé Social Jeunes. Le service intervient aussi dans le cadre de la **politique de la ville**, en participant aux sept cellules de veilles du **CISPD** (voir également p. 33), au travail mené pour le quartier prioritaire à Coutras, au comité technique du quartier Est à Libourne, à des réunions sur le thème de la parentalité...

- La culture accessible à tous

Une politique d'éducation et d'apprentissage artistique et culturel renforcée

Dans le cadre de sa politique d'éducation artistique auprès des publics scolaires du territoire, La Cali propose plusieurs déclinaisons de « **L'art de grandir** », en fonction de l'âge des enfants.



Sur le temps scolaire :

- Sensibilisation avec une programmation jeune public jouée dans les communes d'Arveyres, Saint Germain du Puch et Saint Martin de Laye, de janvier à avril. Cette action touche chaque année plus de 1 400 élèves de maternelle, CP, CE, soit 20 % des classes concernées.
- Immersion artistique avec 4 parcours culturels permettant l'accompagnement d'artistes tout au long de l'année. Cette action touche 55 classes de CM1, CM2, ULIS⁵² et IME⁵³, soit près de 1 400 élèves (soit 1 élève sur 2 bénéficiant de ce dispositif totalement gratuit).

A la rentrée 2018/2019, l'offre artistique est étendue aux compétences **Petite enfance, Enfance, Jeunesse** :

- Sensibilisation artistique pour la Petite enfance : projet « Graines de voix » expérimenté au multi-accueil Peidenis, le 10 décembre 2018. Durant une journée la structure Petite enfance a résonné des chants lyriques de la chanteuse Valérie Philippin, faisant interagir la voix lyrique avec la vocalité des tout-petits. Cette journée s'est conclue avec 2 mini-concerts offerts aux familles,
- Immersion artistique avec l'ouverture des parcours culturels aux enfants et aux jeunes fréquentant les ALSH et les Espace jeunes :
 - 4 nouveaux parcours pour les ALSH de Coutras, Saint Médard de Guizières et Saint Seurin sur l'Isle, qui se prolongeront jusqu'en mai 2019. Ces projets s'appuient sur l'expérience des associations Usine végétale, Cargo 209, Court aux troussees et Plastickart,
 - participation d'un Espace jeunes au parcours proposé par Permanences de la littérature.



L'ensemble de ces actions est soutenu par la DRAC⁵⁴ Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental de la Gironde, l'IDDAC⁵⁵, la DSDEN⁵⁶ de la Gironde, l'atelier Canopé de l'Académie de Bordeaux, l'OARA⁵⁷ dans le cadre de l'Art de grandir, le Contrat territorial d'Education Artistique et Culturelle (COTEAC) de La Cali.

Cette politique d'éducation artistique est complétée par une politique d'apprentissage grâce à **l'école de musique intercommunale**. La Cali assure désormais la gestion de l'école de musique intercommunale située à Vayres et Izon. Cette structure permet aux enfants et aux adultes de suivre un cursus d'apprentissage musical de qualité, reconnu par le Ministère de la Culture. Accueillant plus de 240 élèves, elle dispense des cours de formation musicale et instrumentale (13 instruments), ainsi que 8 ateliers musicaux. Le projet pédagogique de l'établissement, développé par 14 enseignants qualifiés, garantit un réel accompagnement de ces jeunes musiciens amateurs.

⁵² ULIS : unités localisées pour l'inclusion scolaire

⁵³ IME : instituts médico-éducatifs

⁵⁴ DRAC : direction régionale des affaires culturelles

⁵⁵ IDDAC : Institut départemental de développement artistique et culturel

⁵⁶ DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale

⁵⁷ OARA : Office Artistique de la Région Nouvelle Aquitaine

Le soutien à l'Accordeur, au titre de la reconnaissance Atelier de Fabrique Artistique

L'Accordeur joue un rôle structurant avéré sur l'agglomération. Afin de lui apporter un soutien, un rayonnement et une visibilité renforcée, la DRAC vient de l'intégrer dans le dispositif d'Atelier de Fabrique Artistique. Seuls cinq autres lieux bénéficient de cette reconnaissance en Nouvelle Aquitaine, dont un seul en Gironde : la Fabrique Pola à Bordeaux qui porte de nombreuses actions en milieu rural.

Instituée en 2016 par le Ministère de la Culture et de la Communication, cette appellation soutient les structures alternatives propres à combler l'absence de lieux de spectacles ou d'expositions pérennes. Elles représentent un maillage essentiel pour l'accessibilité à la culture, mais également pour la création régionale ou nationale.

Ces structures répondent à plusieurs objectifs :

- une présence artistique articulée avec la mise en œuvre d'actions culturelles en direction des habitants du territoire,
- le croisement des disciplines et des pratiques artistiques prenant en compte l'évolution des pratiques culturelles de toutes les générations,
- mais aussi une attention particulière aux espaces de convivialité et d'échanges.

L'ouverture de l'Usine végétale à Le Fieu

La Cali a accompagné le lancement du nouveau tiers-lieu « Usine végétale » basé à Le Fieu, sur le site communautaire de la Bombarde. L'agglomération soutient cette nouvelle dynamique en milieu rural, pouvant participer aux enjeux d'alimentation, d'habitat, d'innovation, de développement numérique et d'accès à la culture.

Les valeurs du développement durable s'incarnent particulièrement dans ce projet qui donne l'occasion à La Cali de soutenir un acteur local de l'économie sociale et solidaire.



Le projet s'organise autour de différents pôles :

- **Pôle culturel** : lieu d'exposition et atelier de création pour accueillir des résidences d'artistes, une programmation annuelle offerte aux habitants, aux scolaires, aux accueils de loisirs, etc.
- **Pôle agro-écologie** : production et promotion d'une agriculture bio, et notamment à partir de vente directe, de transformation/dégustation au restaurant associatif situé au sein du bâtiment, et sensibilisation par un jardin pédagogique,
- **Pôle numérique** : regroupement de professionnels comme monteur-vidéo, graphiste, motion-design, photographe,
- **Pôle habitat** : accompagnement des particuliers, des collectivités et des entreprises par des professionnels, afin de promouvoir l'habitat durable (agence d'architecture, bureau d'études, paysagiste...).

L'Usine végétale constitue également un « outil pour tous », avec un **espace de coworking** permettant à tous les professionnels qui interviennent directement ou indirectement, de disposer d'un lieu de travail et de synergie.

L'inauguration officielle s'est déroulée le 29 juin 2018. Entre mai et décembre, l'Usine végétale a accueilli près de 2 000 visiteurs lors des différents événements organisés : portes-ouvertes, coworking, formations, animations culturelles (concerts, ciné-débat, théâtre, résidence d'artistes), rencontres sur le développement durable, etc.

Le soutien aux manifestations culturelles participant au rayonnement et à l'attractivité de l'agglomération

A sa nouvelle échelle, La Cali poursuit le soutien aux événements culturels majeurs, dont la qualité et le rayonnement participent à l'attractivité et à la promotion du territoire. Les habitants de l'agglomération ont ainsi accès à une offre culturelle de grande qualité et de proximité.

2 types de soutien communautaire mobilisés :

- Un soutien direct aux manifestations suivantes :

- la saison musicale annuelle de la salle de musiques actuelles ***l'Accordeur*** (Association Mets la prise) située à Saint Denis de Pile,
- le festival rock et pluridisciplinaire ***MusiK à Pile*** à Saint Denis de Pile (Association MKP-MusiK à Pile),
- la Saison musicale de ***l'abbatiale de Guîtres*** (association Les amis de l'abbatiale de Guîtres),
- le festival de littérature et d'art contemporain ***Ritournelles*** à Libourne (Association Permanences de la littérature),
- le festival chorégraphique ***D'ici danse !*** à Saint Germain du Puch (Association Entre deux arts),
- le festival ***Printemps photographique de Pomerol*** (Association Images et lumière),
- la ***Fête de la musique*** à Saint Quentin de Baron, considérée comme l'une des plus populaires et anciennes de Gironde (Association Art et expression),
- le festival rock et pluridisciplinaire ***Invasions de Lucanes*** à Libourne (Association Lucane musiques),
- le festival musical ***Ouvre la voix*** proposant une programmation itinérante à vélo, le long de la piste cyclable reliant Bordeaux à l'Entre-Deux-Mers, en passant par le Libournais, en particulier à Espiet (Association Parallèles attitudes diffusion),
- le festival musical ***Mascarock*** à Vayres. (Association Mascarock).

- L'aide au développement du mécénat culturel, avec une première année de lancement dont les retombées financières sont de 17 000€, et ont bénéficié aux associations.

Des soutiens aux communes via les Fonds de concours

La Cali apporte son soutien à l'exposition « Les chemins de la mémoire » dédiée à la guerre de 1914-1918

L'association de l'Union nationale des combattants de Saint Médard de Guizières, a accueilli, du 3 au 11 novembre, une exposition temporaire « Les chemins de la mémoire » à l'occasion de la commémoration de la fin de la première guerre mondiale. La Cali a souhaité, à titre exceptionnel, soutenir cette exposition, qui a été visitée par plus de 800 enfants du territoire.

La Cali apporte son soutien à la construction du Pôle festif et culturel de la commune de Saint Denis de Pile

Considérant que la commune de Saint Denis de Pile porte la création d'un équipement festif et culturel structurant, d'intérêt territorial à l'usage des habitants de l'agglomération, La Cali a contribué, à hauteur de 500 000 € (soit près de 10% du coût du projet), au financement de ce pôle. Localisé sur le domaine de Bômale, ce projet regroupera les activités suivantes : ludo-médiathèque, espaces d'accueil public et locaux administratifs du centre socio-culturel Portraits de familles, le relais biblio.Gironde, les lieux d'inscription aux activités extrascolaires communales et intercommunales, une annexe à la mairie et divers espaces de réunions et ateliers. Le parc sera investi pour multiplier les activités et l'attractivité de l'équipement (festival de musique, cinéma de plein air...).



- Le soutien aux structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF

Au titre de sa compétence Politique de la ville, La Cali s'appuie sur les structures d'animation de la vie sociale - centre socioculturel et espace de vie sociale - qui constituent des acteurs de proximité à part entière de la politique sociale, éducative et familiale. La Cali soutient ainsi 5 associations agréées suivantes :

Le centre socio-culturel « Portraits de Familles » à Saint Denis de Pile



Depuis 2013, La Cali soutient le centre socio-culturel « Portraits de Familles », car il est un acteur du lien social et familial et de l'animation, auprès des 13 communes intégrées à son périmètre d'intervention.

Ainsi, de nombreuses actions sont mises en œuvre au bénéfice de ses adhérents et de toutes les autres familles participantes : le café des parents, la ludothèque, les sorties familles, le réseau d'échanges et de savoirs réciproques, la permanence d'un écrivain public, le point internet... Il propose également un « Point accueil CAF⁵⁸ » et un « Point information vacances » offrant un outil décentralisé sur le territoire au bénéfice de tous les allocataires.

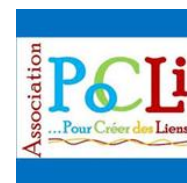
En 2018, Portraits de Familles a engagé avec ses bénévoles, usagers, partenaires locaux et institutionnels, le renouvellement de son agrément pour la période 2019-2022. Cette construction participative a abouti à l'établissement d'un nouveau projet effectif au 1^{er} janvier 2019, autour de 4 axes : être un lieu d'accueil pour tous, favoriser l'accès aux droits, améliorer et accompagner le quotidien des familles et enfin contribuer à dynamiser la vie du territoire.

La Cali a, cette année encore, reconduit son soutien à cette structure, à deux niveaux, en lui versant une subvention de fonctionnement au titre de l'animation globale et la coordination, et une subvention d'activités pour l'action « Ludothèque ».

*A travers une convention d'objectifs, La Cali apporte son **soutien financier aux associations, agréées en qualité d'EVS⁵⁹ par la CAF de la Gironde, et susceptibles de bénéficier à près de 34 000 habitants et s'inscrivant pleinement dans la politique de la ville de La Cali.***

L'Espace de vie sociale « PoCli⁶⁰ » à Espiet

L'association PoCli, située à Espiet intervient sur le périmètre de 6 communes de La Cali. Ce lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, articule son projet social autour du renforcement des liens sociaux, familiaux et de voisinage, du mieux vivre ensemble et de la lutte contre l'isolement.



L'Espace de vie sociale « Esprit de solidarité » à Coutras



L'entrée en géographie prioritaire du Quartier du Centre de Coutras en juillet 2014, a réaffirmé l'enjeu de renforcer l'animation de la vie sociale à l'échelle de la commune. C'est la raison pour laquelle, sous l'impulsion du CCAS de Coutras, l'association Esprit de Solidarité, s'est constituée en juillet 2016. Après avoir ouvert une épicerie sociale et solidaire en septembre 2017, l'association a mené une étude de préfiguration d'un espace de vie sociale qui a abouti à l'obtention en juillet 2018 de l'agrément de la CAF.

Les axes du projet social sont : être un lieu d'accueil et de convivialité ouvert à tous, créer du lien social autour des solidarités et impliquer les habitants à la vie associative locale.

⁵⁸ CAF : caisse des allocations familiales. Ce point CAF permet un accès décentralisé à ce service à tous les allocataires de ce secteur

⁵⁹ EVS : espace de vie sociale

⁶⁰ PoCli : pour créer des liens

L'Espace de vie sociale « Dynamots » à Libourne

Afin de faire émerger, sur la ville de Libourne, un lieu identifié pour l'échange, la rencontre, l'expression des habitants (alors même qu'ils expriment de manière croissante un désir de participer à la vie locale et d'initier des projets citoyens et solidaires), et fort de son réseau de partenaires actifs, l'association Le Lien s'est proposé pour mener une étude de préfiguration d'un espace de vie sociale. Celle-ci a abouti, en juillet 2018, à l'obtention de l'agrément de la CAF et à la création, en novembre, d'une nouvelle association pour porter l'Espace de vie sociale, constituée d'habitants et acteurs locaux et nommée Dynamots.

Les axes du projet social sont : développer la capacité du pouvoir agir des habitants, permettre à tous d'accéder à leurs droits et favoriser le lien social.

L'Espace de vie sociale « La Consigne » à Libourne



Ce collectif d'habitants de la ville de Libourne, initié en 2016 et constitué en association depuis 2018, porte un projet de café associatif, comme lieu d'information, de convivialité, de coopération ou encore de citoyenneté, autour de la culture, l'écologie et l'éducation populaire. La Consigne a lancé, fin 2017, une étude de préfiguration d'un espace de vie sociale et a obtenu son agrément de la CAF en juillet 2018.

Les axes du projet social sont : favoriser l'accès à la culture et à la création, améliorer le cadre de vie et la qualité de vie en sensibilisant aux enjeux et pratiques écologiques, et enfin promouvoir les coopérations et la convivialité en créant un café associatif.

- La Cali promeut le sport sur son territoire en soutenant les compétitions de haut niveau

La Cali soutient les associations et clubs sportifs évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale participant à la promotion du territoire libournais. A ce titre, La Cali accompagne les structures suivantes :

- la section aviron du **Club nautique de Libourne** pour l'organisation des Championnats de France d'aviron au Pôle nautique international des Dagueys à Libourne en juillet 2017,
- le **Canoë-Kayac Sport Libourne**, organisateur de compétition d'envergure nationale ou européenne au Pôle nautique International des Dagueys à Libourne,
- **l'Union Sportive Coutras Rink Hockey** engagée chaque année dans la compétition nationale et européenne, et qui reste la plus titré de France dans sa discipline,
- l'association **MV Jet Compétition**, située à Sablons et engagée dans le soutien de la sportive Virginie Morlaes qui participe aux championnats de France et du monde de jet-ski féminin,
- l'association **Hardcore Moutainboard**, participant à des compétitions d'envergure nationale ou internationale et à la gestion de l'infrastructure de moutainboard de Saint Martin de Laye,
- le **club de tennis de Saint Germain du Puch** qui évolue depuis plusieurs années dans le Championnat de France Interclubs Seniors Messieurs.

Les indicateurs de... l'épanouissement de tous les êtres humains

Petite enfance

12 structures de la petite enfance gérées ou subventionnées par La Cali (294 places d'accueil)
2 micro- crèches privées (20 places d'accueil)
Près de 800 enfants accueillis dans l'ensemble des établissements d'accueil petite enfance
595 assistantes maternelles référencées au 31 décembre 2018 pour 1 900 places d'accueil individuel et plus de 55 % de ces assistantes maternelles fréquentent les ateliers d'animation proposés par le R.A.M.
25 communes bénéficiant de 1 043 ateliers dans le cadre du R.A.M. (1 060 ateliers proposés en 2017)
102 séances ont été animées au LAEP permettant d'accueillir en moyenne 10 parents accompagnés de leur enfant de moins de 4 ans
1 événement phare, les journées de la petite enfance (2 au 17 novembre) :
565 enfants et 589 adultes, soit 1 154 personnes accueillies
Diverses animations proposées en direction des parents et des enfants de moins de 4 ans : ateliers d'éveil, conférence autour des questions de parentalité, spectacle musical...

Enfance

22 ALSH communautaires gérés par La Cali en partenariat avec les communes, et une partie du personnel mis à disposition par les communes
1 258 places proposées le mercredi / 1 516 places proposées pendant les vacances scolaires
10 enfants porteurs de handicaps accueillis au sein des ALSH (Libourne, Nérigean, Saint Denis de Pile)

Jeunesse

8 espaces jeunes gérés par La Cali
Environ 2 000 jeunes âgés de 12 à 25 ans ont fréquenté les espaces jeunes
16 000 passages environ sur l'ensemble de ces structures
40 jeunes accompagnés pour l'accès à la formation BAFA (20 en 2017) et 17 ont finalisé leur formation

1 Bureau d'information jeunesse (BIJ) à Libourne

6 000 passages au BIJ de Libourne de jeunes venus pour se renseigner, faire un CV, rencontrer un professionnel de l'armée ou participer à une simulation d'entretien d'embauche...
Des permanences mensuelles à destination des jeunes, au CDI du lycée Max-Linder, au lycée Jean Monnet, à la MFR du Libournais (Les Eglisottes), au lycée Jeanne d'Arc (Saint Médard de Guizières) et à Génissac

Education artistique et culturelle

100 classes participantes, soit près de 2 800 élèves concernés, de la maternelle au CM2
20 % des élèves de maternelle, CP et CE, bénéficiant d'une programmation de spectacles « jeune public » portée par La Cali
50 % des élèves de CM1 et CM2 bénéficiant d'un parcours culturel porté par La Cali
3 ALSH, 1 multi-accueil et 1 Espace jeunes bénéficiant de nouvelles actions mises en œuvre à partir de septembre 2018

Les autres manifestations culturelles soutenues sur le territoire

10 associations soutenues portant des événements ou saisons culturelles majeurs
Entre 20 000 et 22 000 spectateurs
Soutien à l'économie sociale et solidaire avec le projet « Usine végétale » de Le Fieu

Soutien aux structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF

Centre socio-culturel « Portraits de Familles » de Saint Denis de Pile
Espace de vie sociale « PoCli » à Espiet / Espaces de Vie Sociaux d'échelle d'intervention municipale « Esprit de Solidarité », « Dynamots » et « La Consigne »

Sport

6 associations et clubs sportifs soutenus

Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

La politique de la ville et la politique de l'habitat, l'action sociale d'intérêt communautaire et la politique des gens du voyage, ces deux dernières menées par La Cali et son CIAS, permettent de venir en aide prioritairement aux personnes fragilisées par les aléas de la vie (perte de revenu, d'emploi, de logement, difficultés de santé, de mobilité, d'accès aux droits), et tendent à favoriser une meilleure autonomie. A travers l'exercice de ses compétences, La Cali et son CIAS contribuent à renforcer la cohésion sociale sur le territoire, en aidant et en intégrant à la vie locale, les personnes les plus fragiles.

- La Cali soutient les structures d'aide à la recherche d'un emploi

La Cali donne la priorité à l'insertion et l'accès à l'emploi des personnes vulnérables

La Cali adhère au **PLIE**⁶¹, dont l'ambition est de favoriser le retour à un emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail.

La Cali assure le portage de 7 postes PLIE réparties sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre du nouveau protocole d'accord FSE⁶² 2018, une nouvelle répartition des territoires d'intervention des 5 référents de parcours et des 2 chargées de relations entreprises, ainsi qu'une redéfinition des fiches de poste ont été opérées. De ce fait, le poste de référent emploi (référent participant + relation entreprises) a été dissout pour rester sur le suivi des participants, et les entreprises suivies ont été redirigées auprès du chargé de relation entreprises.

En complément, pour accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (de 16 à 25 ans), La Cali adhère à la **Mission Locale du Libournais**, qui dispose de 5 antennes sur les communes de Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, et Saint Seurin sur L'Isle.

Depuis 2016, La Cali apporte également un financement spécifique aux **ateliers « vitalité »** de la Mission Locale du Libournais, afin d'accompagner le démarrage et la généralisation de cette action. Ces ateliers, d'une durée de 4 jours, constituent un parcours « santé et prévention » pour les jeunes, qui abordent ainsi les notions de bien-être/mal-être, de stress, d'hygiène de vie, de confiance en soi, d'addiction... Un bilan de santé est également proposé à chaque participant. L'objectif de ces ateliers est de les préparer à des entretiens d'embauche et à la vie professionnelle. En 2018, 4 sessions ont été organisées auprès de 30 jeunes sur Coutras, Libourne et Izon.

Le soutien aux associations locales favorisant l'insertion et la qualification

Dans le cadre de ses compétences en matière de politique de la ville et de développement économique, La Cali souhaite apporter son soutien aux actions et aux initiatives participant à la création d'activités, d'emplois et d'innovations sur son territoire.



La collectivité a ainsi prolongé son partenariat engagé en 2016 auprès du **GEIQ BTP**⁶³ du Libournais et de la Haute Gironde, dans son projet de création d'un GEIQ interprofessionnel, visant les métiers de l'industrie, du commerce et des services et les métiers connexes à la viticulture, la transformation, le conditionnement et la commercialisation. Afin de veiller toujours à être en adéquation avec les besoins du territoire, La Cali a souhaité que le GEIQ mène aussi, à partir de 2017, un travail de prospection ciblé auprès du secteur associatif et des collectivités locales, qui ont des besoins spécifiques en termes de ressources humaines mutualisées dans les métiers de l'animation sportive, culturelle et de l'aide à domicile.

⁶¹ PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

⁶² FSE : Fonds social européen

⁶³ GEIQ BTP : Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification Bâtiments et travaux publics

La Cali œuvre pour lever les freins à la mobilité des personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle



Parce que la mobilité est aujourd'hui le premier frein à l'insertion sociale, professionnelle et culturelle, les acteurs de l'insertion sociale (PLIE du Libournais...) et le Département de la Gironde, ont mis en place, avec l'appui du Fonds Social Européen, une **plateforme de mobilité en Libournais**.

Portée par l'organisme de formation Alter Ego Conseil, cette plateforme s'adresse à tout public en insertion sociale ou professionnelle.

Ainsi en 2018, ce public a pu bénéficier d'un diagnostic personnalisé assorti de préconisations de parcours (création d'une carte de transport en commun, orientation vers le permis de conduire, vers d'autres moyens de transports ou des sites de covoiturage).

De plus, cette plateforme a également rendu possible l'organisation d'une dizaine d'ateliers collectifs (code de la route, budget permis auto, cyclo, vélo, voiturette...) et le développement, sur le quartier prioritaire de Coutras, d'une auto-école solidaire, permettant à 15 personnes d'intégrer le parcours (dont 4 ont obtenu le permis de conduire, 2 sont en attente de passage et 4 ont obtenu le code de la route). En outre, un partenariat a également été instauré avec le Fonds d'Actions Sociale du Travail Temporaire, pour faciliter l'insertion professionnelle des travailleurs intérimaires en élargissant leur mobilité.

Au regard de ces résultats très positifs et de la demande croissante auprès de l'opérateur, La Cali a renouvelé son soutien à la plateforme libournaise de mobilité portée par Alter Ego.

De plus, pour répondre de manière globale à ces questions de mobilité, La Cali apporte son soutien à la **Maison de la mobilité du Libournais**, créée en 2017, par l'organisme Alter Ego, l'association APREVA et la régie de territoire Lib'RT (cette dernière en assurant aussi le portage). Cette structure a vocation à fédérer, en un lieu unique, les acteurs de la mobilité, répondant ainsi aux besoins des usagers en déplacement, pour le démarrage ou le maintien d'un emploi ou une entrée en formation professionnelle. Par le guichet unique de la plateforme mobilité, ils peuvent ainsi, louer des scooters, des vélos et des voitures, dont la maintenance est assurée par Lib'RT.



Les manifestations organisées par La Cali en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle

Le **Forum Emploi formation du Libournais** s'est déroulé sur 2 matinées consécutives, les mercredi 14 et jeudi 15 novembre, à la salle des fêtes de Libourne. Cet événement a accueilli près de 800 visiteurs.



La première demi-journée était consacrée exclusivement à la thématique de l'orientation et de la formation professionnelle, et la seconde à l'emploi. Les thématiques fils conducteurs de cette nouvelle édition étaient méthodologique (avec une présentation des techniques de recherche d'emploi via l'outil numérique) et « métiers » avec un zoom sur le secteur du BTP. Deux visites de chantier du centre aquatique ont été effectuées, jeudi 15 novembre après-midi, pour présenter aux personnes en recherche d'emploi, en insertion et aux lycéens, les métiers du BTP et le projet en lui-même.



Co-organisé par l'association Agir Abcd et La Cali, la 3^{ème} édition du **Markethon de l'emploi** s'est déroulée le jeudi 29 novembre. Cette manifestation originale, fondée sur une démarche collective et active de recherche d'emploi, vise la collecte des **offres d'emploi cachées**, le temps d'une journée, par une cohorte de personnes en recherche d'emploi (60 cette année) pré-repérées par les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion professionnelle, qui va à la rencontre des entreprises libournaises (316 visitées). Ce sont 40 offres (stages, CDD, CDI, etc.) qui ont ainsi pu être portées à connaissance des participants et des partenaires pour diffusion ciblée.

Un engagement fort en faveur des clauses d'insertion dans les marchés publics

La Cali et son CIAS, la ville de Libourne et son CCAS et le PLIE du Libournais ont signé une convention de partenariat afin de mettre en œuvre les **clauses d'insertion sociale dans les marchés publics** (voir également p. 57), pour certains mutualisés entre ces deux collectivités. L'objectif est de proposer une méthodologie de travail partenarial, afin de s'interroger collégialement sur la faisabilité d'inclure des clauses sociales dans tous types de marchés publics (prestations intellectuelles, prestations de services, etc.) et non plus uniquement sur des opérations de travaux, qui bénéficient majoritairement à un public masculin.

Les chantiers 2018 pour lesquels des clauses ont été intégrées :

- Construction du centre aquatique (Libourne) : 22 000 heures d'insertion, soit l'équivalent de 14 emplois à temps complet,
- Construction d'un ALSH (Izon),
- Travaux d'extension de la zone industrielle de Frappe (Saint Denis de Pile).

- La convention territoriale globale de services aux familles pour mieux répondre aux besoins des habitants

D'une durée de quatre ans (2017-2020), la CTG⁶⁴ permet de construire, entre la CAF, la MSA, le Département de la Gironde et La Cali, une **connaissance partagée** du territoire, **d'identifier les ressources de l'action publique** et de définir une **intervention efficace** et concertée en matière sociale, éducative et familiale, afin de répondre au mieux aux besoins des habitants et d'améliorer la qualité de vie sur le territoire.

Au titre de la cohésion sociale et de l'insertion professionnelle, 7 actions se sont inscrites dans la CTG, et notamment la création d'un guide des lieux numériques présents sur La Cali.

Cette production, en cours de finalisation, est la première action d'une stratégie en faveur de **l'inclusion numérique** engagée par La Cali en début d'année 2018. En effet, alors que les usages numériques offrent une réelle opportunité en termes d'accès aux droits, d'emploi, d'éducation, de pouvoir d'achat, de lien social et d'émancipation (d'autant plus dans une société où les démarches en ligne auprès des administrations et des organismes publics deviennent la règle), il convenait de s'interroger sur les pratiques des publics les plus en difficulté socio-économiques sur le territoire. Pour cela, La Cali a réalisé une enquête auprès de 229 personnes et une trentaine de structures locales, avec le soutien d'étudiants du Master sciences sociales de l'Université de Bordeaux (voir également p. 51).

- L'animation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, La Cali a la responsabilité du **CISPD**⁶⁵ qui se concentre sur 4 axes :

- L'accès aux droits,
- La lutte contre les violences intrafamiliales,
- La tranquillité publique,
- La lutte contre les addictions.

Pour ce faire, le CISPD encourage et coordonne la mise en place d'actions par des **opérateurs locaux** s'inscrivant dans les 4 axes prioritaires précités :

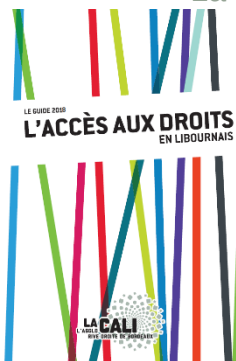
- le CIDFF⁶⁶ pour informer, orienter le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit,
- le service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco pour l'aide aux victimes sur le territoire, par la mise en place de permanences juridiques et psychologiques et la mise à disposition d'un travailleur social au sein de la compagnie de gendarmerie de Libourne, chargé d'assister des personnes en situation de détresse,
- le service d'enquêtes pénales développé par l'« Association Laïque du Prado » qui propose aux magistrats la réalisation d'enquêtes, permettant de mieux apprécier la situation d'une victime ou de l'auteur de délits,
- l'Association « Infodroits » pour la mise en place de permanences d'information juridique au sein du point d'Accès au Droit du Libournais, à destination des habitants de La Cali.

⁶⁴ CTG : convention territoriale globale

⁶⁵ CISPD : conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

⁶⁶ CIDFF : centre d'information sur les droits des femmes et des familles

• La coordination d'un PAD⁶⁷ à Libourne



La Cali coordonne, depuis 2015, un PAD dans les locaux de la Sous-Préfecture de Libourne. En 2018, 11 partenaires associatifs et institutionnels ont ainsi assurés des permanences gratuites d'avocats et de juristes spécialisés en fonction des problématiques rencontrées, et plus de 450 personnes ont été reçues et accompagnées dans leurs démarches d'accès au droit.

Une antenne du PAD a été créée en juillet au CCAS de la ville de Coutras, avec des permanences d'avocats, de l'association Info Droits, d'accompagnement surendettement et d'un conciliateur de justice.

La Cali a édité un nouveau guide d'accès aux droits qui recense les principales structures jouant un rôle en matière d'accès aux droits sur le territoire communautaire.

Il vise à permettre, à toute personne, de connaître ses droits et ses obligations et de bénéficier des moyens de les faire valoir ou de les exécuter, grâce à l'intervention de professionnels ou d'associations, sur des thématiques diverses et variées telles que l'emploi, la formation, le logement, la mobilité, la santé ou bien encore l'aide aux victimes, etc. Une version est en ligne sur le site de La Cali (<https://www.lacali.fr/la-cali-et-vous/acces-au-droit>).

La lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes



La Cali, en association avec l'Hôpital de Libourne, les services de l'Etat et les associations, a mené une campagne de communication sur les violences intrafamiliales. Une **carte locale des numéros utiles** de proximité a été créée, afin que les personnes victimes de violences puissent demander de l'aide. La **plaquette stop aux violences** a été rééditée cette année. Ces documents ont été distribués aux partenaires associatifs et institutionnels du territoire.

Cette année, La Cali a fait appel au CIDFF qui a réalisé une formation « Repérer, accueillir et orienter les victimes de violences dans le couple », afin de permettre aux professionnels intervenants auprès des publics, de détecter les situations de violences, de mieux les accompagner, et de travailler en réseau. 23 personnes ont bénéficié de cette formation (personnel de La Cali, secrétaire de mairie, personnel des CCAS, de l'hôpital, de la CAF, de la MSA).

L'accompagnement des jeunes en difficultés ou exposés à la délinquance

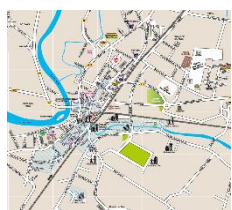
La Cali a travaillé cette année avec 2 associations (voir également p. 23), afin d'organiser des ateliers de prévention des comportements à risque et des ateliers citoyenneté / laïcité :

- **Théâtre OXO** : intervention de la compagnie de théâtre dans 11 écoles, soit 400 élèves de CM1 / CM2 sur le thème du micro-harcèlement,
- **Association InfoDroits** : travail avec 6 collèges, le service jeunesse de La Cali et l'association Infodroits, dans le cadre des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (formation des animateurs jeunesse sur les addictions et responsabilités, animation collective dans les collèges sur le vivre ensemble dans les transports publics).

⁶⁷ PAD : point d'accès au droit

- La Cali soutient la mise en œuvre du contrat de ville 2015-2020 du « Quartier du centre de Coutras »

La mise en œuvre du contrat de ville



Au titre de la géographie prioritaire de la politique de la ville, La Cali compte un quartier prioritaire « **Quartier du Centre de Coutras** » qui bénéficie, depuis juillet 2015, d'interventions renforcées et ciblées définies par le **Contrat de Ville** pour la période 2015-2020.

En plus de la mobilisation des aides de droit commun de chaque signataire, un appel à projet (pour le financement d'actions spécifiques s'inscrivant dans les objectifs opérationnels du Contrat de ville) est lancé chaque année par la Mission Ville de la Préfecture de la Gironde, La Cali et la commune de Coutras. Cette année encore, la mobilisation des associations s'est révélée satisfaisante, démontrant la volonté des acteurs locaux de participer activement à l'amélioration de la situation des habitants du quartier, en mettant à profit leurs savoir-faire.

Après instruction conjointe, 30 projets ont été retenus, dont 12 nouveaux. Plus spécifiquement, La Cali a fléchi son soutien financier sur 10 actions, dont 6 nouvelles, contribuant à la cohésion sociale, la réussite éducative, le développement économique et l'emploi.

La Cali et la commune de Coutras ont renouvelé leur soutien à l'association **Conseil Citoyen de Coutras**, dont la vocation est de favoriser l'initiative citoyenne et d'associer les habitants à la construction du projet de quartier Politique de la ville.



La « Maison de l'entreprise et de l'emploi »

La Cali porte un **projet de création d'un nouvel équipement public** dénommé la « Maison de l'entreprise et de l'emploi » regroupant les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la formation professionnelle et de la création d'activités. Cet équipement vise à répondre à plusieurs objectifs pour le quartier prioritaire et le nord de l'agglomération, à savoir :

- améliorer les conditions d'accompagnement vers l'emploi,
- renforcer l'accès à la formation,
- soutenir la création d'activités et l'attractivité économique locale,
- favoriser l'entrepreneuriat des habitants.

Ce nouveau bâtiment prendra place à l'horizon 2021 dans le quartier de la gare de Coutras, pour lequel la commune a lancé un projet de requalification, visant à améliorer l'image de ce secteur, aujourd'hui composé d'entrepôts dégradés. Au regard de la complexité à engager une action foncière pour maîtriser l'ensemble du périmètre de projet (plus de 6 000 m²), La Cali et la ville de Coutras ont, en mai 2018, conventionné avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine dont la mission est de réaliser les acquisitions foncières et de porter le foncier, avant de la revendre aux maîtres d'ouvrage concernés.

- Répondre aux besoins de la population en matière de logement

Requalification des centres anciens

Une étude globale sur la requalification du cœur de la bastide de Libourne a démarré en 2017 dans le cadre d'un groupement de commande constitué avec la ville de Libourne. C'est un groupement de bureau d'études, composé notamment de la Société d'Economie Mixte bordelaise InCité, qui a été retenu pour conduire cette étude de grande envergure. Cette démarche fait l'objet d'un partenariat avec l'ANAH, le Conseil Départemental de la Gironde, mais aussi la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette mission a permis de définir les enjeux et objectifs pour la requalification du centre de Libourne en matière de logement, de déplacements et de dynamique économique et commerciale. Les premiers mois de l'année 2018 ont été consacrés à l'élaboration d'un programme d'actions qui sera à déployer sur les 5/10/15 ans à venir et dont les principaux dispositifs sont d'ores et déjà identifiés.

Le plan d'action retenu comprend des aides à la rénovation des logements, avec un objectifs de 150 logements rénovés en 5 ans (100 propriétaires bailleurs, 50 propriétaires occupants), des obligations de travaux sous forme d'Opérations de Restauration Immobilière (ORI) pour les immeubles les plus dégradés et des opérations de recyclage foncier (recompositions d'une dizaine d'îlots) sous initiative publique ou privée encadrée. En accompagnement des projets de requalification d'espaces publics et de développement commercial sont également programmées. Un aménageur sera choisi courant 2019 pour mettre en œuvre ce plan d'action.

Ce plan d'action ambitieux et volontariste a été reconnu au niveau national puisque Libourne fait partie des 222 villes retenues pour bénéficier de l'ingénierie et des financements du programme du Gouvernement **Action Cœur de Ville**.

Une étude a également été confiée au cabinet Urbanis par La Cali sur la Ville de Coutras afin de stabiliser un programme d'actions habitat. Un diagnostic précis du territoire a été établi et a permis d'identifier et de calibrer les dispositifs adéquats qui permettront de requalifier le parc de logements existant, vacant ou occupé, en accompagnant les propriétaires occupants dans leurs projets et en favorisant la mise sur le marché de logements locatifs de qualité à loyer modéré. Les traductions opérationnelles de cette étude ont débuté dès la fin 2018 avec le lancement d'une OPAH-RU⁶⁸.

Réponse aux besoins des publics vulnérables

La Cali a poursuivi en 2018 son soutien financier aux structures intervenant aux côtés des ménages les plus vulnérables ou en difficulté d'accès au logement : Le Lien⁶⁹, le FSL⁷⁰, l'HAJPL⁷¹ et l'ADIL⁷².

La validation du projet de PLH pour la période 2018-2023

Lors du Conseil communautaire du 3 juillet 2018, les élus ont validé le projet de PLH composé du diagnostic, du document d'orientations, du programme d'actions et des fiches communales.

Ce projet doit répondre aux trois enjeux mis en évidence dans le diagnostic, à savoir : en finir avec le déficit de qualité de l'habitat, tendre vers un meilleur équilibre social de l'habitat, et établir un pacte de confiance entre La Cali, les communes et les partenaires.

La stratégie proposée pour les 6 années à venir repose, d'une part, sur un projet d'accueil et d'aménagement du territoire qui prévoit en moyenne, la création de 674 résidences supplémentaires par an.

D'autre part, quatre orientations politiques majeures ont été décidées, afin d'élargir et amplifier l'intervention sur le parc existant, refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve, organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables et traduire le pacte de confiance du PLH en engagements opérationnels réciproques.

Afin de servir ces ambitions, La Cali mobilise de nouveaux moyens, en particulier en termes d'ingénierie, avec le recrutement d'un technicien en charge de la gestion du dispositif « Permis de louer » (voir ci-après) et un instructeur Habitat en charge du suivi des demandes de subvention.

⁶⁸ OPAH-RU : opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain

⁶⁹ Le Lien a vocation à faciliter l'accès au logement autonome et à répondre aux situations nécessitant un hébergement d'urgence sur le territoire communautaire

⁷⁰ FSL : Fonds de solidarité logement. Cette structure a pour objet de fournir des aides à des personnes en matière de logement

⁷¹ HAJPL : Habitat Jeune en Pays Libournais. Cette association permet aux jeunes en recherche d'autonomie de se loger et de s'inscrire dans un parcours résidentiel plus stable

⁷² ADIL : Association départementale d'Information sur le Logement. Cette association conseille et informe le public en matière de logement et d'habitat

Organisation locale de lutte contre l'habitat indigne : La Cali active, sur la commune de Libourne, les dispositifs « Permis de louer » et « Permis de diviser »

Le PLH adopté par La Cali fin 2016 avait mis en évidence, dans son programme d'actions, la nécessité d'amplifier les actions de lutte contre l'habitat indigne, par une meilleure coordination entre les différents acteurs, du repérage au traitement des situations. En effet, 40% des habitants de La Cali sont locataires. Ce parc joue donc un rôle structurant dans la réponse apportée aux ménages à leurs besoins en logement.

Nombre d'études et acteurs ont pu alerter sur la situation d'indécence dans laquelle vivent une partie des locataires privés (notamment les plus précarisés et fragiles). De plus, l'étude urbaine réalisée dans le cadre du projet de requalification du Cœur de bastide de Libourne, a confirmé la présence réelle d'habitat indigne sur le centre-ville.

La loi ALUR⁷³ consacrant le rôle des EPCI⁷⁴ comme chef de file de la lutte contre l'habitat indigne, a renforcé les outils de lutte contre ce phénomène, en proposant notamment ces deux outils de « permis de louer » et « permis de diviser », mis en place par La Cali sur la ville de Libourne. Afin d'animer ces dispositifs, un chargé de mission dédié à cette action a été recruté.



- Mise en place du régime d'autorisation préalable de mise en location, dit « permis de louer » sur le cœur de Bastide de la ville de Libourne

Ce dispositif permet la **vérification de la qualité des logements locatifs en amont de leur occupation**. Ainsi, si une personne met en location un logement sans avoir déposé la demande d'autorisation prévue, ou met en location un logement en dépit d'une décision de rejet de sa demande, elle s'expose au paiement d'une amende allant de 5 000 € à 15 000 €.

Ce dispositif a ainsi été mis en place sur le cœur de Bastide de Libourne et un premier retour d'expérience positif a été dressé par les propriétaires et agences immobilières (instruction, visite, décision), car amenant à une plus grande vigilance sur les normes de sécurité et de santé.



- Instauration d'un régime d'autorisation préalable aux travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant sur l'ensemble du territoire de la commune de Libourne dit « permis de diviser ». Ce dispositif permet d'encadrer les travaux conduisant à la division d'immeubles d'habitation pour les territoires présentant une proportion importante d'habitat dégradé ou dans lesquels l'habitat dégradé est susceptible de se développer.

Ainsi, si des opérations de division conduisant à la création de locaux à usage d'habitation au sein d'un immeuble sont réalisées en l'absence d'autorisation préalable, et ne respectent pas les proportions et tailles minimales fixées par le plan local d'urbanisme, l'intéressé peut se voir ordonner le paiement d'une amende allant de 15 000 € à 25 000 € selon l'infraction commise.

La mise en œuvre d'un dispositif en faveur du logement social public

Afin d'accroître l'offre à loyers modérés sur le territoire, et répondre ainsi à la demande des ménages fragilisés, La Cali a mis en place un règlement d'intervention visant à favoriser le développement du parc locatif social. La Cali apportera ainsi son soutien financier à toutes les opérations concourant à la création de logements publics conventionnés⁷⁵ situés sur l'une des cinq communes suivantes : Coutras, Izon, Libourne, Saint Denis de Pile et Vayres.

Une convention cadre avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Nouvelle-Aquitaine

Suite à l'extension du territoire de compétence de l'EPF Poitou-Charentes à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, La Cali a intégré le Conseil d'Administration du nouvel établissement et signé une convention cadre qui permettra à La Cali et à ses communes de bénéficier de l'ingénierie et des interventions foncières de l'EPF. En application des engagements de la convention cadre, l'EPF assistera les communes et La Cali dans la mise en place de stratégies et la réalisation d'interventions foncières au service des projets locaux, en particulier en matière de lutte contre l'étalement urbain, de création de logements, de revitalisation de centres-bourgs, de structuration de l'activité économique et de protection et valorisation des espaces agricoles, forestiers et naturels.

⁷³ ALUR : accès au logement et un urbanisme rénové

⁷⁴ EPCI : établissement public de coopération intercommunale

⁷⁵ Comptabilisés au sens de l'article 55 de la loi SRU

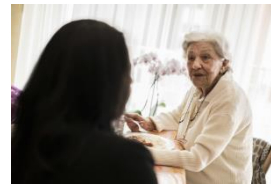
Les compétences relevant de l'ASIC⁷⁶, confiées par La Cali au CIAS (voir également p. 52), sont définies depuis la délibération du 31 janvier 2017 :

- Portage de repas à domicile,
- Transport à la demande des personnes à mobilité réduite,
- Plateforme d'ingénierie sociale,
- Équipement de santé pluridisciplinaire et attractivité médicale.

- **Le portage de repas à domicile, un service pour les personnes en perte d'autonomie**

Les ambitions de cette prestation communautaire sont doubles :

- être accessible aux personnes à revenus très modestes : de 3,59 € le repas pour les personnes relevant des minimas sociaux, à 9,70 € pour les personnes ayant des revenus mensuels supérieurs à 2 000 €,
- favoriser le maintien à domicile en contribuant à la sécurité à domicile et à l'aide aux aidants.



Ce service, transféré au CIAS⁷⁷ au titre de l'Action sociale d'intérêt communautaire (voir également les éléments de démarche, p. 52) et étendu aux 45 communes, s'appuie sur deux agents chargés du suivi des bénéficiaires et d'une évaluatrice, dont la mission est d'aller au-devant des personnes en perte d'autonomie, ainsi que de leurs familles, et de les accompagner pour leur permettre l'accès aux prestations.

- **Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite permet d'assurer le droit au transport pour tous**

Ce service de transport pour les personnes à mobilité réduite s'adresse aux personnes en situation de handicap, en fauteuil roulant, non voyantes, aux personnes âgées de 75 ans et plus, ou à toute autre personne en perte d'autonomie momentanée, et dont la demande a été acceptée par une commission. Ce service prend aussi en compte la fragilité de la personne, avec un accompagnement « individualisé », qui consiste à aider l'usager, depuis sa prise en charge à son domicile jusqu'au lieu de destination. Il offre ainsi une réelle solution de mobilité pour ces publics « captifs » qui, pour la plupart, n'ont pas d'autres alternatives pour se déplacer, et leur facilite l'accès aux commerces et aux différents services sur l'ensemble du territoire de La Cali.

Début 2018, une enquête de satisfaction a été menée auprès de 300 utilisateurs réguliers (voir également les éléments de démarche, p. 52). Sur les 63,33 % d'utilisateurs qui ont répondu, 96% sont globalement satisfaits de ce service de proximité. Les principaux motifs de déplacements sont les rendez-vous médicaux, suivi des courses et des marchés.

Chaque année le nombre d'utilisateurs et de courses est en hausse.

La mise en place du CIAS étendu aux 45 communes permet de compléter le travail mené par le service avec un renfort d'évaluation en cas de situation complexe.

- **La mise en place de la plateforme d'ingénierie sociale**

Cette initiative, portée de longue date par les membres successifs de la commission ASIC, vise à apporter, aux seuls élus en charge de la relation avec leurs concitoyens, des réponses concrètes ou à proposer des orientations vers les partenaires institutionnels ou associatifs. En effet, face à la hausse des demandes sociales de toutes natures, et à la complexification des situations individuelles, cet outil proposé par La Cali et mis en œuvre par son CIAS, permet aux élus d'être accompagnés dans leurs fonctions.

Les missions de la plateforme sont d'apporter des informations et préconisations, en matière de parcours et d'études des problématiques sociales relatives aux personnes précaires, âgées, en situation de handicap.

Par contre, cette plateforme n'a pas vocation à traiter les problématiques relevant de l'urgence sociale, du logement, de l'enfance ou la petite enfance.

Pour mobiliser la plateforme déjà opérationnelle, les élus doivent tout d'abord porter état de la problématique (soit par téléphone, soit par courriel), puis la demande est étudiée et traitée, et enfin une réponse est adressée dans les meilleurs délais.

⁷⁶ ASIC : action sociale d'intérêt communautaire

⁷⁷ CIAS : Centre intercommunal d'action sociale

- Équipement de santé pluridisciplinaire et attractivité médicale

*La Cali apporte son soutien en ingénierie aux projets d'initiative publique ou privée concourant aux objectifs **d'offres de santé équilibrée sur le territoire** et s'inscrivant dans les zones d'implantation prioritaires ou fragiles définies par l'Agence Régionale de Santé au titre de son Projet Régional de Santé dont fait partie le Schéma Régional d'organisation des soins.*

La Cali, signataire du contrat local de santé du Libournais

Issus de la loi « Hôpital, Patients, Santé et territoire », les contrats locaux de santé sont des outils de coordination des politiques publiques et des initiatives locales, permettant de mettre en commun les moyens, au service des priorités de santé d'un territoire, et ainsi réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

Dans ce cadre, dès 2015, La Cali prenait, au titre de l'action sociale d'intérêt communautaire, la compétence « **Équipement de santé pluridisciplinaire et attractivité médicale** ». Cette volonté politique visant à la fois l'objectif d'apporter son soutien en ingénierie, et financier, aux projets d'initiatives publiques ou privés concourant aux objectifs **d'offre de santé équilibrée sur le territoire**, et également, de devenir partenaire des politiques de santé, en représentant et mobilisant ses 45 communes membres soucieuses de ce sujet.

Le diagnostic santé réalisé en 2016 a permis de mettre en avant un certain nombre d'éléments propres au territoire, comme le vieillissement de la population, l'importance des disparités sociales, la fuite des jeunes de 18 à 24 ans, des problématiques liées à la mobilité, un cadre de vie relativement bon, quelques pathologies causes à suivre (santé mentale, accidents de la circulation...), des structures sanitaires et médico-sociales en nombre, et un déficit de professionnels de santé libéraux.

L'année 2017 avait été marquée par le lancement par l'ARS⁷⁸ d'une démarche d'élaboration du Contrat Local de Santé du Libournais, pour aboutir à la construction du socle du contrat local de santé, autour de quatre axes stratégiques : améliorer les parcours de santé des personnes, renforcer l'offre de soins adaptée au territoire, promouvoir des habitudes de vie et un environnement favorable à la santé, et améliorer le parcours de santé mentale sur le territoire.

Début février, les élus de La Cali, ont ainsi signé le contrat local de santé, avec les autres institutions partenaires⁷⁹. Coordonné par le PETR⁸⁰ du Libournais, cet outil doit permettre de réunir tous les acteurs liés à la santé, afin de répondre à des problématiques à la fois globales mais aussi particulières. Le plan d'actions est maintenant en cours d'élaboration.

Dans ce contexte, La Cali soutient la **construction d'équipements de santé** sur son territoire, à travers un fond de concours, qui bénéficie à ce jour à 2 projets :

- Le premier, le **Centre de santé hospitalo-communal - JP Bonnimond, de Coutras**, qui a ouvert le 8 septembre 2017 à Coutras.

Cette structure expérimentale, portée par le Centre Hospitalier de Libourne, en réponse à un appel à projet de l'ARS Aquitaine, avec le soutien de la Commune de Coutras, La Cali, l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine et le Département de la Gironde, regroupe 4 jeunes médecins salariés, et d'autres professionnels libéraux (dentiste, etc.) et de services mobiles du Centre Hospitalier de Libourne, tel que la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS), qui délivre une aide aux personnes rencontrant des difficultés pour accéder à une prise en charge médicale.



- Le second, une **Maison de Santé Pluridisciplinaire** sur la commune de **Maransin**, dont la pose de la première pierre a eu lieu en novembre 2018.

⁷⁸ ARS : Agence régionale de santé

⁷⁹ Les Communautés de communes de Castillon-Pujols, du Fronsadais, du Grand Saint-Emilionnais, du Pays Foyen, la Sous-Préfecture de Libourne, l'Agence régional de santé (ARS), le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, le département de la Gironde, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), la Caisse d'allocations familiales (CAF), la mutualité sociale agricole (MSA), le régime social des indépendants (RSI) et les centres hospitaliers de Libourne et Sainte Foy la Grande

⁸⁰ PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural

- **Accueil et habitat des gens du voyage**

Dans l'objectif d'assurer une **cohérence globale de gestion des aires d'accueil**, les élus de La Cali ont approuvé le principe d'une **gestion des aires d'accueil** de Coutras et Libourne, ainsi que les terrains familiaux de Coutras, en délégation de service public. Ainsi, depuis 2017, les trois aires d'accueil pour les gens du voyage et les terrains familiaux sont gérées en DSP⁸¹ par le même délégataire.

L'aire de Libourne permet l'accueil d'une quarantaine de familles (soit environ 200 personnes) sur 22 emplacements (dont 2 emplacements PMR).

Les aménagements réalisés en 2016 (réfection et isolation des bâtiments et des blocs sanitaires...) ont permis d'améliorer le confort des usagers.

L'aire de Coutras, qui a ouvert ses portes en 2016, est constituée d'une partie **aire d'accueil** d'une capacité de 8 emplacements (soit 16 places) et d'une partie **terrain familial**⁸², composé de 8 logements de type T1 mis en location. Depuis l'attribution des logements en mai 2016, tous les logements sont occupés de manière pérenne.

L'aire de Saint Denis de Pile est en activité depuis 2010. Elle est constituée de 8 emplacements (soit 16 places).



L'accompagnement des familles à travers un Projet Social et Educatif

Sur chacune de ces aires d'accueil, La Cali coordonne la mise en place de mesures socio-éducatives, afin de faciliter la gestion de l'équipement et la vie des résidents sur l'aire : la Cali étant compétente pour gérer l'ensemble des aires du territoire, elle mène et coordonne les PSE⁸³ pour chacune des aires. Libourne et Coutras sont gérées en régie par une animatrice socio-éducative. L'animation du PSE de l'aire de Saint Denis de Pile, est confiée au CCAS⁸⁴ de la commune.

Dans le cadre de la révision du Schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage 2011/2017, La Cali a proposé de transformer le projet de l'aire d'accueil de Vayres / Izon, où il est prévu de construire une aire avec une capacité de 10 emplacements. Au regard de l'expérience positive menée à Coutras, La Cali a proposé d'aménager ces emplacements en « terrain familial », sur une ou plusieurs structures. Cette proposition sera validée dans le courant du premier semestre 2019.

- **Les actions du CIAS qui trouveront leur origine dans une ABS⁸⁵**

Les actions portées par le CIAS doivent trouver leur origine dans une analyse des besoins sociaux, obligation légale des CIAS depuis le décret du 6 mai 1995. En effet, ce diagnostic socio-démographique vise à la **compréhension des besoins des populations** du territoire. Il est issu du croisement des analyses des différents acteurs, et place en cela le CIAS au cœur du développement et de l'innovation sociale. Les préconisations d'une ABS sont à concevoir comme un outil d'aide à la décision devant permettre d'établir les interventions communautaires à porter. Elles permettront de contribuer à assurer les missions de coordination des politiques sociales retenues par les élus, comme relevant des enjeux stratégiques pour le territoire.

Ce « **Portrait de territoire** » est en cours de réalisation par la collectivité. Cette démarche permettra de faire une « photographie » sociale du territoire et d'en analyser les problématiques et forces, pour répondre au mieux aux besoins des habitants les plus en difficulté. Le but de cette enquête est de contribuer à la feuille de route du CIAS grâce à cette connaissance des besoins en infra territoire. La mise en œuvre de cette enquête de terrain aura l'intérêt de faire vivre les partenariats à différents niveaux : intercommunal, bassins de vie, et communal (voir également p. 52).

⁸¹ DSP : délégation de service public

⁸² Dans le cadre d'un parcours résidentiel, les terrains familiaux répondent à une forte demande des gens du voyage souhaitant aller vers une première démarche de sédentarisation. Le terrain familial, contrairement à l'aire d'accueil, n'est pas un équipement public mais correspond à un habitat privé.

⁸³ PSE : projet social et éducatif

⁸⁴ CCAS : centre communal d'action sociale

⁸⁵ ABS : analyse des besoins sociaux

Les indicateurs de... la cohésion sociale et la solidarité

Insertion par l'activité économique, l'emploi et la formation

7 emplois portés par La Cali dans le cadre du PLIE sur les 10 du Libournais

535 personnes bénéficiant d'un accompagnement renforcé du PLIE (650 en 2017) dont 343 personnes sur le secteur de La Cali

588 étapes de parcours réalisées par le PLIE (607 en 2017) en termes d'emploi, de formation et de création d'activités (386 pour le secteur de La Cali)

242 personnes ayant retrouvé un emploi dans le cadre du PLIE (113 en 2017)

56 % de sorties positives (emploi, qualification) (51% en 2017)

Adhésion de La Cali à la Mission Locale du Libournais

1 association soutenue dans son activité d'insertion professionnelle et qualification des publics : le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ)

2 soutiens à la mobilité des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle : Plateforme mobilité du Libournais et Maison de la mobilité du Libournais

2 manifestations autour de l'emploi et la formation :

- 1 forum emploi formation du Libournais ayant mobilisé près de 800 participants, 26 organismes de formation, 52 employeurs
- 1 markethon de l'emploi, durant lequel 61 demandeurs d'emploi ont visité 316 entreprises de Libourne et collecté 40 offres d'emploi cachées

CISPD

4 axes d'intervention prioritaires :

- L'accès aux droits
- La lutte contre les violences intrafamiliales
- La tranquillité publique
- La lutte contre les addictions

4 structures subventionnées

2 associations subventionnées pour leur intervention auprès des jeunes dans le cadre de la prévention des comportements à risques (plus de 400 jeunes)

450 personnes reçues et accompagnées dans le cadre du PAD (350 en 2017)

La mise en œuvre du contrat de ville de Coutras dans le cadre des politiques de cohésion sociale

5 groupes thématiques : social-sport-culture-loisirs / santé / éducation / emploi-développement économique / habitat-cadre de vie, avec une vingtaine de participants par groupe

30 projets retenus à l'appel à projet annuel Politique de la ville, dont 10 actions subventionnées par La Cali
Soutien au conseil citoyen, constitué d'une dizaine de représentants du quartier (habitants et acteurs locaux)

La convention territoriale globale

14 actions engagées ou soutenues par La Cali ont obtenu un cofinancement de la CAF et/ou de la MSA

1 enquête de terrain réalisée auprès de 229 habitants de La Cali

Dans le domaine de l'habitat

4 associations subventionnées

2 études pré-opérationnelles d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain engagées

1 procédure d'élaboration du PLH engagée à l'échelle des 45 communes composant La Cali

1 convention cadre entre La Cali et l'Établissement Public Foncier (EPF) de Nouvelle-Aquitaine signée

Mise en place du régime d'autorisation préalable de mise en location, dit « permis de louer » sur le cœur de bastide de Libourne

Permis de louer (bilan d'activité au 4/12/18)

91 demandes / 35 décisions dont 23 accords / 9 accords sous réserve (travaux dans un délai de 2 mois)

3 refus

Portage de repas à domicile

75 140 repas sur l'année (93 000 en 2017)

328 bénéficiaires au 31 décembre 2018 (351 en 2017)

181 nouvelles prises en charge dans l'année (203 en 2017)

272 évaluations menées à domicile par l'équipe du portage (249 en 2017)

Transport pour les personnes à mobilité réduite

5 véhicules en circulation sur le territoire

1 963 personnes inscrites (1 910 en 2017) et 676 utilisateurs (610 en 2017)

12 968 courses réalisées (12 342 en 2017)

16 516 personnes transportées (15 770 en 2017)

Plateforme d'ingénierie sociale

1 plateforme sociale opérationnelle à destination des élus / 25 demandes

Rencontres avec les élus pour faire connaître le service proposé

Équipement de santé pluridisciplinaire et attractivité médicale

Signature d'un Contrat Local de Santé du Libournais

1 projet de maison de santé pluridisciplinaire à Maransin

Accueil et habitat des gens du voyage

3 aires d'accueil sur le territoire : Libourne, Coutras, Saint Denis de Pile + un terrain familial sur Coutras

Mise en œuvre du projet social et éducatif

Sur l'aire de Libourne

20 emplacements pour une capacité d'accueil de 48 familles

2 emplacements PMR⁸⁶ pouvant accueillir une famille chacun

Scolarisation (inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) : 12 enfants en maternelle, 16 enfants à l'école élémentaire et 3 enfants au collège

Sur l'aire de Saint Denis de Pile

8 places pour une capacité d'accueil de 16 familles

Scolarisation (inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) : 4 enfants en maternelle, 4 enfants en élémentaire, 8 enfants au collège

Sur l'aire de Coutras

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles sur l'aire d'accueil

8 T1 occupés par 8 familles (14 adultes et 16 enfants) sur les terrains familiaux

Scolarisation (inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) : 3 enfants en maternelle et 6 enfants en élémentaire, 1 enfant au collège

1 analyse des besoins sociaux en cours

⁸⁶ PMR : personnes à mobilité réduite

Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Parce que de nombreux problèmes environnementaux (changement climatique, pollution, épuisement des ressources naturelles) trouvent une origine directe dans les modes de production et de consommation de nos sociétés, La Cali veille, dans ses pratiques quotidiennes et dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, à minimiser, autant que faire se peut, son impact social et environnemental.

- Le développement économique et la priorité à la création d'emplois locaux

La poursuite de la commercialisation et de l'aménagement des Parcs d'Activités Economiques

En 2018, La Cali a poursuivi la commercialisation de ses parcs d'activités. Une vente de terrain s'est concrétisée à Frappe (Saint Denis de Pile) et 3 promesses de vente ont été signées à Eygreteau (Coutras). La Cali a obtenu en mars le Permis d'Aménager de l'extension du parc d'activité de Frappe à Saint Denis de Pile. L'année 2018 a ainsi été consacrée à la réalisation des dossiers techniques et des appels d'offre, ainsi qu'à la préparation du site (débossaillement etc...).



La collectivité a également poursuivi ses acquisitions foncières à Izon sur la zone d'activités d'Anglumeau et réalisé des diagnostics écologiques permettant ainsi l'implantation prochaine de nouvelles entreprises.

Un projet d'extension du parc d'activité des Dagueys prenant particulièrement en compte les contraintes environnementales

En 2018, La Cali a obtenu l'autorisation environnementale et le permis d'aménager permettant le lancement des aménagements prévus du parc d'activité des Dagueys.



Les premières mesures compensatoires ont été mises en œuvre : déplacement et suivi d'espèces protégées (crapauds calamites), compensation hydraulique, analyse des eaux... La Cali est accompagnée par des écologues et une AMO⁸⁷ environnementale qui ont en charge la mise en place de préconisations (ex : charte de chantier etc...) et le suivi du chantier (plus de 20 visites ont été réalisées).

Etudes sur l'opportunité de la création de nouveaux espaces d'immobilier d'entreprises

Une réflexion a également été commanditée à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, pour étudier les besoins immobiliers des artisans de La Cali et pouvoir dimensionner une offre en correspondance, sur le modèle des villages d'artisans. Ce format permet plus de densité que l'offre classique - avec un bâtiment par parcelle - via une mutualisation à plus ou moins grande échelle, de foncier, de parking, de bâtiment, voire d'outils de productions, autant d'économies vertueuses à la fois pour l'environnement et la dynamique économique des artisans.

Enfin, La Cali étudie aussi avec Technowest, l'opportunité de créer, au centre de Libourne, un pôle dédié aux filières de la Foodtech et WineTech. Il permettra d'héberger des entreprises en création, d'y centraliser les ressources et les équipements de la filière.

⁸⁷ AMO : assistance à maîtrise d'ouvrage

Marketing territorial – Poursuite du partenariat avec la CCI Bordeaux Gironde pour développer l'attractivité du territoire

La Cali, dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, souhaite mettre en œuvre des actions pour promouvoir son image et améliorer l'attractivité économique de son territoire. Pour cela, depuis 2016, elle participe à des salons professionnels et ce, de façon mutualisée et organisée avec la CCI de Bordeaux Gironde et Bordeaux Métropole, afin de limiter les coûts, et atteindre une échelle de visibilité pertinente.

Ce partenariat a été renouvelé en 2018 et cela s'est traduit notamment par la participation de La Cali à 5 événements majeurs de promotion économique :

- Le MIPIM à Cannes, du 13 au 16 mars, salon international de l'immobilier,
- Le SIEC à Paris, les 6 et 7 juin, salon international des enseignes commerciales,
- Bordeaux VisioCommerce à Bordeaux, le 4 octobre, journée lors de laquelle des enseignes commerciales nationales sont conviées, afin de découvrir les opportunités d'implantations sur le territoire,
- MAPIC à Cannes, du 14 au 16 novembre, salon international de l'immobilier commercial,
- Le SIMI à Paris du 5 au 7 décembre, salon international de l'immobilier d'entreprise.



Ces salons sont l'occasion pour La Cali de rencontrer des investisseurs économiques potentiels.

De plus, dans le cadre du partenariat avec Bordeaux Métropole et pour développer son identité et visibilité économique, La Cali pourra utiliser la marque « **Bordeaux Magnetic, Libourne inside** ».

La gestion et l'animation de la pépinière d'entreprise du Mascaret à Izon



Depuis 2017, suite à la fusion de l'agglomération avec la Communauté de communes du Sud Libournais, La Cali gère la pépinière-hôtel d'entreprises du Mascaret à Izon. Cet outil immobilier permet aux entreprises, dont les jeunes créateurs, de s'implanter et se développer sur le territoire. Le taux d'occupation est actuellement de 67%. Les structures résidentes, spécialisées dans le commerce, le e-commerce, le publipostage et le routage postal, et le conseil, sont accompagnées dans leur

développement par La Cali.

Un **espace de coworking** permet d'apporter une solution à de nombreuses situations (télétravail, isolement, travail à domicile, métiers aux cibles commerciales communes, voyageurs...).

Depuis son ouverture fin 2015, la pépinière-hôtel d'entreprises a permis la création de 22 emplois.

En outre, elle héberge l'antenne d'Izon du service emploi de La Cali, complétée d'une permanence du PLIE⁸⁸ et, depuis septembre 2018, de celle de la Mission Locale. Cela crée une dynamique favorable, conduisant des acteurs extérieurs à organiser des actions liées à l'emploi au sein de la pépinière.

Entre les zones d'activité et cette pépinière-hôtel d'entreprises, La Cali est en capacité de proposer une offre immobilière large et variée pour répondre au parcours résidentiel des entreprises.

Le soutien à la création d'entreprise

Depuis 2016, La Cali a mis en place, en lien avec la politique de la ville, un dispositif avec l'**ADIE**⁸⁹ afin de favoriser l'accompagnement des créateurs d'entreprise, le retour à l'emploi des plus défavorisés et la pérennité des activités économiques. En 2018, 30 personnes du territoire ont pu bénéficier de financements.



La Cali a renouvelé son partenariat avec **Initiative Gironde** afin d'accompagner la création et la reprise d'entreprise. Cette structure a pour objet de soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprises qui ne disposent pas de fonds propres suffisants ou de garanties nécessaires pour accéder aux financements bancaires traditionnels et qui ont un besoin d'accompagnement. En 2018, plus de 15 porteurs de projet ont été en contact avec cette association et 8 personnes ont pu bénéficier d'un prêt à taux zéro, pour financer leur création ou reprise d'entreprise, en particulier dans le secteur de la restauration.

⁸⁸ PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

⁸⁹ ADIE : association pour le droit à l'initiative économique

Le soutien à l'association des industriels de La Cali pour la modernisation du restaurant inter-entreprises

La Cali apporte son soutien à l'association des Industriels de La Cali, qui propose et développe des services mutualisés aux entreprises. Sa mission principale concerne la gestion de la restauration inter-entreprises, répondant ainsi aux attentes des entreprises adhérentes.



En 2016, La Cali avait soutenu l'agrandissement et la modernisation du restaurant inter-entreprises, permettant une amélioration du service de livraison des repas dans les entreprises du territoire, une mise aux normes, la mise en place d'une connexion Wifi et l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques. Sollicitée par l'association, La Cali a contribué cette année à la **rénovation, isolation et sécurisation du bâtiment**, qui date de 1967 et présente des problèmes d'étanchéité et de dégradations diverses.

La Cali promeut le développement d'espaces de travail partagés



En attribuant une subvention annuelle à l'association Arrêt Minute, gestionnaire des espaces de coworking⁹⁰ de Libourne et Coutras, La Cali a pu renouveler son soutien au développement de ces espaces, qui accueillent près de 35 coworkers. Pour la dernière année, ces espaces bénéficient également de fonds octroyés dans le cadre de la labélisation TEPCV de La Cali (financement d'une partie des loyers).

L'Arrêt minute compte, sur les 2 espaces, 24 coworkers réguliers, 8 nomades et 5 locataires ponctuels d'espaces de réunion ou pour recevoir. Il héberge des domaines d'activité et de formes juridiques très différentes, sans qu'il se dégage de typologies majoritaires : structures associatives principalement dans le domaine culturel (littérature, photo, illustrateur, écrivain, éditeur), des télétravailleurs et des entrepreneurs. Les domaines d'activité sont également variés : architectes, consultants, coach et formateurs, métiers du digital et de la communication, ingénieurs spécialisés...

⁹⁰ Le coworking est un type d'organisation du travail consistant en la mise à disposition, pour les micros structures, les associations..., d'un espace de travail partagé pour les salariés ou entrepreneurs habitant loin de leur lieu de travail et ne s'y rendant donc plus quotidiennement

- L'engagement de La Cali dans une réflexion sur l'économie circulaire

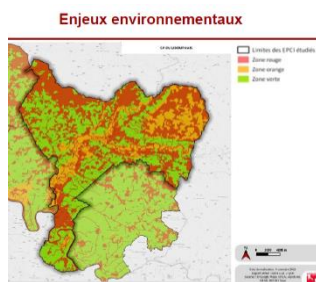
Depuis quelques années, le Smicval s'est posé en animateur du territoire Libournais – Haute Gironde pour développer **l'économie circulaire**⁹¹ sur le territoire du Libournais et de la Haute Gironde. Ce modèle est déjà à l'œuvre sur le territoire : des initiatives pour le développement d'une gouvernance alimentaire territoriale émergent, des synergies industrielles se mettent en place, à l'image du centre d'enfouissement des déchets de Véolia (dont la chaleur fatale de l'unité de méthanisation alimente les serres des Paysans de Rougeline), la création d'activités nouvelles centrées sur le réemploi, ainsi que l'ouverture de plusieurs recycleries / ressourceries, dont le nouveau pôle ressource « Smicval Market » (basé à Vayres, ouvert en 2017, qui réinvente le concept de déchèterie) et le « HotSpot » (laboratoire d'immersion de l'économie circulaire ouvert en 2018).



Pour alimenter cette dynamique engagée sur le territoire et offrir un cadre adapté à cette coopération à l'échelle du Smicval, **l'association « Nouvel'R »** a été créée en avril 2018. Cette structure a pour objet de mettre en synergie les différentes compétences et expertises des acteurs du territoire dans les domaines du développement économique et de l'économie circulaire.

Les missions de l'association seront ainsi de détecter, accompagner et aider à l'implantation des entreprises en lien avec l'économie circulaire, avec pour finalité la création d'emplois locaux et durables. Après avoir travaillé à sa préfiguration, La Cali est devenue un des membres fondateurs de Nouvel'R et a bien évidemment adhéré à cette association, afin d'y apporter sa contribution. Cette initiative est également soutenue par l'Institut de l'Economie Circulaire, l'Ademe, la Région, le Département, la CCI⁹², la Direccte, la Caisse des Dépôts.

En 2018, l'association a continué d'accompagner des porteurs de projet tout en structurant ses actions : définition des services et des modalités d'accompagnement des porteurs de projet, établissement d'une stratégie globale de communication et de développement, participation à divers salons et évènements...



Engagée en 2016 dans cette logique, **l'étude territoriale de gisement et d'opportunité sur la méthanisation**, menée sur différents secteurs à potentiel du territoire du Smicval s'est achevée en juin 2018.

La première phase de diagnostic avait permis de confirmer l'opportunité d'une zone de projet dans le secteur du Coutradais, avec la conjonction d'un gisement concentré de biomasse méthanogène et d'un débouché intéressant avec la proximité du réseau de distribution de gaz, apte à recevoir par injection la production d'une unité de méthanisation.

La seconde phase de l'étude a permis de pré-dimensionner une installation technique, d'identifier et de rencontrer individuellement les agriculteurs producteurs de biomasse concernés, de préciser les enjeux règlementaires et environnementaux, les conditions d'implantation et le modèle économique correspondant. Au terme de cette phase d'étude, la faisabilité technico-économique d'une installation dans le Coutradais a pu être confirmée.

Enfin, dans une dernière phase de mobilisation, des détenteurs de gisement méthanisable, les producteurs, ont été réunis pour valider leur intérêt et envisager les suites en engager (étude de faisabilité). Dans ce cadre, des visites de terrains ont été organisées, dont la visite d'une unité de méthanisation agricole située à Saint Astier, le 1^{er} mars, en présence des principaux éleveurs laitiers et céréaliers du Coutradais.



⁹¹ Concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie.

⁹² CCI : chambre de commerce et d'industrie

- La Cali développe un projet de centrale photovoltaïque au sol à Espiet

La Cali travaille à la création d'un parc photovoltaïque d'une puissance d'environ 3 MW⁹³ déployé sur un terrain communautaire de 5,3 ha, situé sur la commune d'Espiet. La production possible est estimée à environ 3 700 MWh/an⁹⁴, correspondant à l'équivalent des besoins en électricité spécifique (hors chauffage et eau chaude), d'environ 1 200 ménages. Après une année d'instruction, le permis de construire a été



accordé en décembre 2018, et le projet pourra candidater au prochain appel d'offre de la CRE⁹⁵, qui octroie les tarifs d'achat de l'électricité renouvelable. Outre la production d'énergie renouvelable sur le territoire, ce projet permettra la création d'emplois locaux et réduira les émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Ce projet est localisé sur une parcelle actuellement en friche (ancienne carrière et cimenterie au lieu-dit « Chauveau ») et permettra donc la reconversion et la valorisation d'un ancien site industriel pollué. Le projet prévoit la plantation d'une haie végétale d'essences locales pour une insertion harmonieuse dans le paysage et par ailleurs, le terrain étant très encaissé, les panneaux ne se distingueront qu'à proximité immédiate du site.

- Le renforcement de l'attractivité touristique du Libournais comme levier de développement de l'économie locale

Le soutien à l'office de tourisme intercommunal du Libournais



Dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens triennale 2018 – 2020 entre La Cali et l'Office de tourisme intercommunal du Libournais, entre autres missions, les **missions de services publics non marchands** suivantes ont été définies : l'accueil et l'information des visiteurs, la promotion touristique du territoire en coordination avec les partenaires, la coordination des acteurs touristiques à travers l'animation du tissu des prestataires touristiques.

Sur ces bases, une **stratégie offensive**, axée sur la conception et la commercialisation de produits touristiques (croisiéristes...), le développement des équipements de loisirs et des services aux visiteurs (activité de vélorail...), la poursuite de la démarche qualité, la promotion de la destination à travers des actions menées avec les partenaires touristiques privilégiés (Bordeaux, Saint-Emilion...), est mise progressivement en place.

Considérant que le développement touristique constitue un levier important pour l'économie locale, cette compétence fait partie des enjeux majeurs du territoire et des axes de développement prioritaires pour La Cali. L'objectif est de générer des retombées économiques sur le territoire en augmentant les dépenses des visiteurs chez les prestataires, en favorisant le flux d'excursionnistes et en allongeant la durée de séjours des touristes.

Afin de permettre à l'Office de tourisme de porter ces ambitions et actions, La Cali a conforté son soutien à cette structure.

L'adhésion de La Cali à l'Agence de développement touristique « Gironde tourisme »

Cette année, dans la perspective de poursuivre et amplifier son **action en faveur du développement du tourisme communautaire**, et faire partie des partenaires privilégiés des instances touristiques départementales, La Cali a adhéré l'agence de développement touristique départemental, association dénommée « Gironde tourisme », structure opérationnelle pour la mise en œuvre de la politique touristique du département.



⁹³ MW : MégaWatt

⁹⁴ MWh : Méga Wattheures

⁹⁵ CRE : Commission de régulation de l'énergie

Le soutien au projet de développement touristique du moulin de Porchères



Parce qu'il permet de capter des flux touristiques (groupes de loisirs, croisiéristes, groupes scolaires, familles) et complète l'offre de loisirs sur le Libournais et même au-delà, la collectivité poursuit son accompagnement à l'activité du **Moulin de Porchères** (monument inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques). Ce soutien permet à l'association de se développer, de renforcer et professionnaliser son activité touristique sur le site.

Depuis l'année dernière, La Cali et l'association ont formalisé, pour la période 2017-2023, un projet de développement annuel en termes de fréquentation, de jours d'ouverture, d'animations... Le bilan est tout à fait positif, avec une activité touristique en phase de développement et une exploitation du site pertinente et responsable.

Pour leur plus grande satisfaction, les visiteurs peuvent ainsi visiter la minoterie, et découvrir les machines nécessaires à la transformation du blé en farine. De nombreuses animations (marché gourmand, guinguette...), ateliers pour les enfants (fabrication de pain...) sont également proposés.

L'accompagnement aux projets de cyclotourisme

La Cali, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Gironde, accompagne 2 projets majeurs de création et déploiement de véloroutes passant sur son territoire : la véloroute de l'Isle achevée fin 2018 (signalétique installée sur 50 km sur La Cali, entre Saint-Antoine-sur-l'Isle et Libourne), et un projet de jalonnement de l'Eurovélo 3 en cours (allant de Trondheim en Norvège à Saint Jacques de Compostelle) sur 30 km sur le territoire de La Cali.

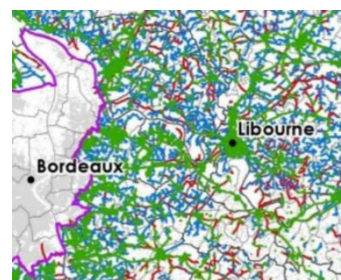


Dans ces deux projets, La Cali accompagne le Département et les communes pour identifier les sites et services touristiques à valoriser et se positionne en coordonnatrice entre le Département de la Gironde, son agence de développement touristique, et les communes de La Cali traversées par ces deux itinéraires d'envergure nationale et européenne.

Par ailleurs, pour prolonger son action en termes de mise en tourisme de ces 2 équipements, La Cali et son OT ont travaillé, en 2018, à la création de boucles cyclotouristiques locales à thèmes afin de diversifier la gamme de l'offre touristique, en s'appuyant sur les richesses patrimoniales et naturelles de l'intérieur girondin, et d'élargir le parcours des clientèles touristiques (croisiéristes, touristes venant de Bordeaux ou Saint-Emilion) ou des excursionnistes tels les bordelais par exemple. 12 boucles locales ont ainsi été étudiées en 2018 et commenceront à être jalonnées en 2019.

- **L'approbation du projet de couverture numérique de La Cali**

Dans les années à venir, du fait de la croissance des volumes échangés sur Internet, de nouvelles infrastructures numériques seront nécessaires pour faire face aux besoins de communication. Afin de préparer les prochains déploiements de Haut et Très Haut débits, le Syndicat Mixte Gironde Numérique (voir également p. 57), auquel La Cali adhère, a établi un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique à l'échelle de la Gironde. Les élus de La Cali ont approuvé, dès l'an passé, ce document qui planifie le déploiement de réseaux Très Haut Débit (fibre optique) sur son périmètre afin d'assurer une couverture optimale au plus proche des besoins des habitants, des entreprises et des établissements publics. **Le projet validé sur La Cali verra ainsi, à l'horizon de 6 ans, l'ensemble des locaux (habitation et entreprises) connectés à la fibre optique**, ce qui offrira un confort de navigation sur Internet optimal à chacun des habitants du territoire. Ce déploiement de la fibre optique sur le territoire de La Cali s'engagera dès le début de l'année 2019.



- **L'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective**

Initié en 2017 par les élus de la commission « Environnement et développement durable », La Cali a poursuivi l'animation du groupe de travail sur la restauration collective, avec les communes volontaires. Cette action bénéficie du soutien financier du programme Leader du Groupe d'action locale du Grand Libournais.

L'objectif de ce groupe de travail est de permettre aux communes de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques et de créer une dynamique locale, en faisant émerger, pourquoi pas, des projets mutualisés répondant à leurs besoins (tels que le recours à une plateforme collective d'approvisionnement, des groupements d'achat ou encore la création d'une légumerie,...)

Ainsi, plusieurs événements ont été organisés qui ont permis de faire se rencontrer les élus, responsables des achats ou agents des cantines scolaires des communes, mais aussi de les mettre en relation avec les producteurs locaux (maraîchers, producteurs de viandes,...) :

- **Atelier sur l'approvisionnement des cantines par les producteurs locaux** : animé par Interbio et



le Conseil départemental de la Gironde, cet atelier a permis d'exposer aux participants une méthodologie pour faciliter l'approvisionnement local.

L'après-midi, les participants ont pu visiter la Ferme de Bérénice Walton à Arveyres, et découvrir que cette jeune éleveuse de vaches bazadaises propose des lots de viande susceptibles d'approvisionner leur restaurant scolaire.

- **Atelier participatif « Quels leviers pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration scolaire ? »** animé par le Crepaq⁹⁶, créateur et animateur du REGAL⁹⁷

Les participants ont pu bénéficier du témoignage d'acteurs locaux déjà engagés (commune de Mussidan qui cuisine avec des produits bio à 80%, commune de Le Porge engagée dans la démarche « Mon restau responsable », commune de Libourne qui mène de nombreuses actions pour réduire le gaspillage alimentaire).

L'atelier s'est poursuivi par des échanges sous forme de table-ronde, sur 2 thématiques : « La sensibilisation des convives et personnels à la lutte contre le gaspillage alimentaire » et « La réduction du gaspillage alimentaire en cuisine et au service ». Basés sur les principes de l'intelligence collective, ces ateliers ont été l'occasion d'échanger et de profiter des retours d'expérience de chacun.



- **Atelier « A la rencontre des producteurs locaux »**



Organisé le 18 juillet sur l'exploitation de M. Lafon, maraîcher à Saint Christophe de Double, cette rencontre a permis un échange **entre 6 producteurs locaux travaillant en circuits courts, et les élus et agents en charge de la restauration collective.**

En amont, un travail de **recensement des producteurs locaux** a été effectué, et un annuaire a été remis aux participants.

- **Formations à l'attention du personnel de restauration collective**

Les personnels de restauration collective ont été conviés à une **session de formation** théorique sur « L'intégration de produits bio et locaux dans le plan alimentaire », suivie de 2 **ateliers pratiques en cuisine** pour apprendre de nouvelles techniques culinaires à partir de protéines végétales et recettes anti-gaspillage. Organisés en partenariat avec le CREPAQ et Interbio, c'est le collectif « Les pieds dans le plat » qui a assuré ces formations.



⁹⁶ CREPAQ : centre ressource d'écologie pédagogique Nouvelle Aquitaine

⁹⁷ REGAL : réseau pour éviter le gaspillage alimentaire

- Le lancement d'un partenariat avec ATIS, catalyseur d'innovation sociale

Dans le prolongement du groupe de travail sur la restauration collective porté au titre de la politique de développement durable, et en lien avec les politiques communautaires de développement économique et politique de la ville, le conseil communautaire de La Cali a validé, en fin d'année 2018, l'opportunité d'adhérer à l'association ATIS⁹⁸. Cette structure accompagne l'émergence et le développement d'entreprises innovantes socialement et, à partir de besoins repérés dans les territoires, étudie l'opportunité et l'intérêt de certaines initiatives.

Les premiers échanges techniques ont mis en évidence qu'ATIS pouvait accompagner La Cali dans son action en faveur du développement des circuits courts alimentaires et la valorisation des productions locales. Ainsi, la première investigation que mènera ATIS en 2019, sur La Cali, consistera à étudier l'opportunité de doter le territoire d'une légumerie. Ce type d'unité permet le nettoyage, l'épluchage et la découpe de légumes frais, en substitution de produits surgelés ou en conserve, et peut également jouer le rôle de plateforme d'approvisionnement, puis de distribution, au sein du territoire. C'est, en outre, un support d'activité adapté pour des personnes éloignées de l'emploi, à faible niveau de qualification ou en situation de handicap.

- La participation de La Cali au Conseil Consultatif de gouvernance alimentaire durable animé par Bordeaux métropole



Cette instance vise à co-construire, avec les acteurs du territoire girondin, une politique alimentaire adaptée aux problématiques locales. La Cali contribue aux réflexions engagées par ce Conseil consultatif de gouvernance alimentaire, en participant aux groupes de travail, en particulier sur le développement des partenariats et réseaux en faveur de l'alimentation durable ou l'organisation d'événements pour faire valoir les enjeux de l'alimentation durable.

- Un protocole cadre avec Bordeaux métropole pour créer une dynamique entre les deux territoires

Territoires voisins d'une trentaine de kilomètres, La Cali et Bordeaux Métropole ont souhaité, dès 2015, entamer un dialogue autour des grands enjeux territoriaux et ont identifié des domaines autour desquels une culture nouvelle et interterritoriale pourrait émerger. Un protocole de coopération entre les deux collectivités a été signé en octobre 2017 et, tout au long de l'année 2018, élus et techniciens se sont retrouvés, et ont engagé cette collaboration autour de sujets communs.



Ainsi, La Cali et Bordeaux Métropole ont travaillé autour de la mise en place du syndicat mixte intermodal Nouvelle-Aquitaine et dans le cadre d'études spécifiques en matière de transports (flux résidentiels et pendulaires ; réflexion pour faire en sorte que les lignes TER ne s'arrêtent plus uniquement en gare Saint-Jean à Bordeaux mais permettent de desservir directement, depuis La Cali, certaines gares de la métropole -au plus proche du campus par exemple- voire jusqu'à Arcachon ;...). Des projets économiques concertés sont également à l'étude sur La Cali avec l'appui de la Métropole (une zone d'activité dédiée à la logistique, la faisabilité d'une technopole liée à la foodtech). Dans le domaine du tourisme (oenotourisme, fluvial, itinérance) ou du développement durable (circuits courts, énergie), des sujets d'intérêt commun émergent également et dessinent des collaborations futures.

- La Cali participe aux initiatives locales permettant de promouvoir l'artisanat et les productions agricoles locales



Afin d'accompagner le secteur agricole dans des dynamiques de développement des productions locales et des circuits courts de commercialisation, La Cali a soutenu l'association Anim'ton bourg de la commune de Porchères, pour l'organisation de la manifestation « Le monde agricole d'hier et d'aujourd'hui », qui s'est tenue les 28 et 29 juillet à Porchères. Cette fête locale a permis de mettre à l'honneur l'artisanat, les productions agricoles locales.

⁹⁸ ATIS : association territoires et innovation sociale

**Les indicateurs...
des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

Développement économique

185 ha de ZAE existantes gérées par La Cali
15 ha de foncier public aménagé disponible à la commercialisation
16 ha en cours d'étude et de programmation
1 terrain vendu et 3 promesses signées pour l'implantation dans les ZAE
4 associations économiques soutenues financièrement
Participations à 5 salons professionnels

Pépinière et hôtel d'entreprise du Mascaret

9 structures présentes
19 projets étudiés
Taux d'occupation : 67 % (39 % en 2017)
67 jours de location de salle (activité Pépinière et emploi confondues)

Économie circulaire

1 association créée pour promouvoir l'émergence d'activités nouvelles relevant de l'économie circulaire
1 Assemblée générale et 4 Conseils d'Administration
1 lieu laboratoire de l'économie circulaire : « HotSpot »
20 contacts de porteurs de projet
3 participations à des événements (rencontres d'affaire avec Aquitaine Croissance Verte, participation au Forum Emploi Formation du Libournais, stand au salon international Pollutec)

Développement touristique

Office de tourisme intercommunal (OTI)

2 bureaux d'information touristique sur Coutras, Libourne
12 000 personnes accueillies

Taxe de séjour

Plus de 150 000 nuitées (+ 10% par rapport à 2017)

Soutien à l'association « Vivons avec le moulin de Porchères »

Cyclotourisme

1 projet de Véloroute de l'Isle (V90) achevé (50 km de trajet jalonnés)
1 projet de jalonnement de l'Eurovélo 3 (Trondheim en Norvège à Saint Jacques de Compostelle en Espagne) sur 30 km.
Préparation de 12 boucles cyclotouristiques à thème à partir du linéaire V90 et de l'Eurovélo 3

Adhésion de La Cali à Gironde numérique

Validation du projet de couverture numérique de La Cali

Développement durable

1 groupe de travail sur la restauration collective et 5 animations pour améliorer les pratiques
Participation au Conseil de gouvernance alimentaire animé par Bordeaux métropole

La gouvernance territoriale, fondée sur les éléments d'une démarche de développement durable, au cœur des projets portés par La Cali

Plusieurs projets menés par La Cali sont particulièrement illustratifs des modes de gouvernance tels que souhaitent les promouvoir les démarches de développement durable. En effet, ces projets intègrent plusieurs des 5 « éléments fondateurs » visés par ces démarches que sont la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité des approches, l'évaluation partagée et la stratégie d'amélioration continue.

- Une mobilisation des acteurs du territoire en faveur de l'inclusion numérique comme vecteur d'accès aux droits

Accompagner chacun dans un **parcours d'autonomisation ou d'aide au numérique** apparaît comme un enjeu territorial fort dont La Cali s'est saisi en engageant, en mars, une étude avec la Caf, la Msa et le Département de la Gironde, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (voir également p. 32).

Les 2 étapes ont été de :

- Identifier les ressources numériques sur le territoire afin de favoriser l'orientation des publics vers des acteurs « certifiés » et vers des services adaptés à leurs besoins. Pour ce faire, les 45 communes de La Cali ont été sollicitées, afin de faire remonter tous les lieux / structures délivrant un service numérique. Ceux-ci ont ensuite été contactés individuellement afin de remplir une fiche d'information, dont le contenu sera porté à connaissance de la population et des partenaires sous la forme de 2 outils en cours de réalisation : un guide papier réalisé par La Cali, et une cartographie dynamique (réalisée par le Département de la Gironde et dont la mise en ligne sur le site internet de la collectivité est prévue au printemps 2019).
- Dresser un diagnostic territorial des pratiques numériques des publics les plus en difficultés socio-économiques et majoritairement confrontés à des difficultés lors de démarches en ligne. Cette 2^{ème} étape a été réalisée avec le soutien d'étudiants du Master sciences sociales de l'Université de Bordeaux, qui ont élaboré un questionnaire de 31 questions, et l'ont diffusé durant 15 jours, auprès de la population rencontrée au sein de 25 structures ciblées (Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, Le Lien, divers CCAS, etc.).



Les principaux enseignements de cette enquête réalisée auprès de 229 personnes, sont que le **niveau d'illectronisme** est lié à des facteurs socio-économiques (situation familiale, équipement numérique, intérêt pour le numérique, etc.), territoriaux (proximité avec les services publics), et également à l'âge :

- les 18-25 ans utilisent à 98% internet, en priorité pour les réseaux sociaux. Pourtant très à l'aise avec le numérique, les jeunes éprouvent des difficultés à réaliser les démarches inhérentes à leur situation, en raison d'une absence des codes et du langage des administrations,
- les 26-64 ans utilisent à 78% internet, en priorité pour des démarches administratives et recherche d'informations, en raison de leur rôle pivot auprès de leurs parents et enfants dans différents domaines,
- les 65 ans et plus utilisent à 56% internet. Ils se font majoritairement aider par leur famille pour acquérir les compétences clés, tandis que les 44% restant ne formulent aucune demande, notamment par désintérêt vis-à-vis du numérique.

Cette démarche s'est voulue particulièrement exemplaire par l'ampleur des consultations sur lesquelles elle s'est appuyée afin, notamment, de recenser avec un maximum de finesse les besoins des publics concernés.

- Les outils de gouvernance du CIAS

Suite à l'extension du CIAS⁹⁹ aux 45 communes de La Cali, les outils de gouvernance participatifs ont été activés (voir également p. 37).



- La Commission ASIC poursuit ses travaux, et est étendue aux adjoints des communes chargés de la solidarité. Lieu d'information et de décision, la commission permet de valider les dossiers avant leur passage en Conseil Communautaire et/ou en Conseil d'administration du CIAS,
- Le Règlement intérieur du CIAS, adopté dès février 2017, a permis de créer deux instances facilitant la concertation sur le territoire : la conférence des vice-présidents de CCAS (4 CCAS constitués) et la rencontre des directeurs de CCAS,
- Dans le cadre du marché de renouvellement du service de portage de repas à domicile, une commission consultative facultative a permis d'avoir une concertation entre administrateurs désignés, experts, et responsables administratifs.

La démarche de **Portrait de territoire** (voir également p. 39) se veut participative avec les acteurs de la solidarité du territoire et les habitants. Elle s'appuie sur la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF et la MSA en lien avec le Département de la Gironde (voir également p. 32). L'objectif est d'avoir un outil d'aide à la décision, solidaire et transversal à plusieurs politiques en direction de la population. Un groupe de travail s'est réuni et permet d'aiguiller cette démarche.

- Le processus d'élaboration du Plan Climat

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat, La Cali a organisé une réunion de lancement à l'été, puis un atelier de concertation sur le thème de la mobilité et des transports en décembre (voir également p. 11). Les élus, représentants d'associations, entreprises locales, et partenaires, ont ainsi pu évoquer les progrès possibles sur le territoire en termes de mobilité, puis proposer des solutions pour favoriser les déplacements en vélo, les transports en commun, le covoiturage...



- La Cali réunit la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

La Commission consultative des services publics locaux¹⁰⁰ s'est réunie trois fois l'an passé, pour se pencher sur le choix du mode de gestion du futur réseau de transport (22 mars), du futur centre aquatique (25 avril), et pour émettre un avis sur les rapports annuels des délégués (11 juin).

⁹⁹ CIAS : Centre intercommunal d'action sociale

¹⁰⁰ Le Code général des collectivités territoriales stipule que les EPCI doivent créer une Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière. La gestion des 3 aires d'accueil des gens du voyage et le transport urbain de la ville de Libourne sont confiés à un délégué de service public.

La collectivité exemplaire et responsable

Le bilan des actions conduites au titre de la gestion des ressources humaines, du patrimoine, des pratiques financières et administratives, des achats et commandes publics, et de la communication, montre une diffusion des principes du développement durable au sein de la collectivité et conforte la volonté d'exemplarité de La Cali.

- Les ressources humaines : l'accompagnement du changement

Les effectifs et la gestion du personnel

Au 31 décembre, les effectifs de l'agglomération sont de 430 agents, services communs et personnel mis à disposition inclus.

La **mutualisation de la direction des ressources humaines** avec la ville de Libourne et son CCAS, prévue en 2015 par le schéma de mutualisation, a été mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017.

Cette nouvelle direction mutualisée intègre, depuis l'année dernière, un nouveau volet, consacré à **l'accompagnement des parcours professionnels** et à la GPEC¹⁰¹. Pour les élus de la collectivité, son déploiement doit être une priorité au regard des enjeux qu'il sous-tend pour la gestion de la carrière professionnelle des agents, d'une part, et pour la gestion de la collectivité, d'autre part.

Cette année, 79 agents ont été rencontrés et, pour répondre à leurs souhaits, le projet de certains agents a pu se réaliser, avec une évolution professionnelle permanente ou temporaire.

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents, réunir la plupart des services sur un seul site, et d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles, le projet de **siège de La Cali** a abouti avec une installation, en fin d'année, dans de nouveaux locaux (rue Jules Ferry à Libourne).

Le projet de création d'un service commun pilotage et évaluation

La Cali et la ville de Libourne ont travaillé à la création d'un **service commun pilotage et évaluation**, dont la mise en place sera effective dès le 1^{er} janvier 2019, avec pour missions :

- l'accompagnement des services dans la mise en place d'outils et de tableaux de bords de suivi et de pilotage de l'activité, le calcul de coûts de fonctionnement (comme le prix de revient de la restauration scolaire ou de location de salle...), la recherche d'économies budgétaires (dans le prolongement de la démarche initiée en 2017 dans le cadre du dialogue budgétaire),
- l'assistance de la Direction en charge du Pôle administratif et financier : interface avec les services, production de notes, à destination des élus et de la Direction générale, liées au pilotage de l'activité et des projets, aide à la décision (voir également p. 57).

Ces missions seront organisées en transversalité avec les services opérationnels concernés et les services supports.

L'achèvement du schéma de mutualisation et la création de services communs

Conformément aux dispositions prévues par le CGCT¹⁰², le rapport d'avancement du schéma de mutualisation des services a été présenté lors du conseil communautaire du 3 avril.

Ainsi, depuis 2015, 10 **services communs**¹⁰³ ont été créés, travaillant pour le compte de la ville de Libourne, du CCAS, du CIAS et de La Cali.

¹⁰¹ GPEC : gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

¹⁰² CGCT : code général des collectivités territoriales

¹⁰³ Services : communication, fiscalité, affaires juridiques, achats et la commande publique, pilotage et évaluation

Directions : Direction générale, des ressources humaines, des finances, des systèmes d'information, des services techniques

Depuis 2017, **3 services communs sont ouverts aux communes de l'agglomération, offrant une ingénierie** dans 3 champs :

- le service commun **Autorisation Droit des Sols** (déjà existant dans l'ex Communauté de Communes du Sud Libournais), assure l'instruction des demandes d'urbanisme pour le compte des communes adhérentes au service, ainsi que des missions de conseil en urbanisme,
- le Bureau d'Etudes, mobilisable pour des **opérations de voirie et réseaux** (8 communes adhérentes à ce jour),
- le **Centre Intercommunal d'Action Sociale**, qui s'est structuré juridiquement, en moyens humains et financiers en 2017, et a lancé son offre à destination des communes en 2018.

La mise en place de cette mutualisation a été le fruit d'une mobilisation très importante et continue des élus, de la direction et des services concernés. La création des services communs a fait l'objet d'un intense travail de construction administrative (organisationnelle, juridique, financière) et d'une concertation soutenue avec les organisations syndicales, l'ensemble du dispositif ayant été soumis aux instances paritaires (Comités Techniques de la Ville et de La Cali, instances du CCAS) obligatoirement avant l'adoption des délibérations et conventions de services communs en conseils municipaux et communautaires.

La mutualisation des services représentant un changement très important et impactant pour la vie des équipes, tant en termes de charges de travail que d'acquisition d'une nouvelle culture administrative, ceux-ci ont été accompagnés tout au long du processus, avec le développement d'actions de communications internes pour accompagner la transition et favoriser l'appropriation du nouveau mode de fonctionnement (présentation des organigrammes précis de chaque service mutualisé avec les contacts directs et nouvelles procédures, réunions techniques sur les réaménagements de locaux, Journal interne « Info Cali »).

Le schéma de mutualisation étant achevé, les efforts doivent maintenant porter sur la stabilisation de la nouvelle organisation et la vie des services, l'harmonisation des procédures, et l'élaboration d'indicateurs permettant de mettre concrètement en lumière les bénéfices de ce nouveau mode d'organisation sur l'efficacité et la qualité des services.

La formation des agents de La Cali

710 jours de formation ont pu être dispensés en 2018 (voir également p. 56). Un travail commun a été réalisé tout au long de l'année 2018 afin d'harmoniser le règlement de formation entre La Cali, la ville de Libourne, le CCAS et le CIAS. Adopté à l'unanimité par les comités techniques, le règlement a été validé par délibération pour être effectif au 1^{er} janvier 2019.

Le dialogue social

L'année a été marquée par le renouvellement général des instances représentatives du personnel, avec les **élections professionnelles** qui se sont tenues le 6 décembre 2018. Au terme du scrutin, 2 organisations syndicales se sont partagé les 5 sièges de titulaires à pourvoir au sein du Comité technique.

Le Comité technique s'est réuni à 4 reprises (23/03, 27/04, 25/06, 04/12) et le CHSCT s'est, quant à lui, réuni 3 fois (14/03, 27/06, 28/11). Les thématiques marquantes qui ont animées les débats au sein de ces instances ont été principalement : l'harmonisation du règlement de formation, le guide du lanceur d'alerte, la mise à jour de l'organigramme, la médiation préalable obligatoire, la création du service commun pilotage et évaluation...

La communication interne à destination des agents de La Cali

Sept - Oct 2018 - N°8

Info Cali

*Bulletin d'information du personnel
de La Cali*

« **Info Cali** », le bulletin d'information du personnel de La Cali, continue d'être diffusé aux agents, 2 fois par trimestre. Cet outil de communication interne permet d'informer les agents de la collectivité des arrivées et départs de collègues, des nouveaux services à disposition (ouverture d'une nouvelle plateforme de formation à distance au Centre technique municipal de Libourne par exemple), des changements sur la feuille de paye (prélèvement à la source à compter du 1er janvier 2019...).

- La gestion et l'entretien responsables des bâtiments

La gestion du patrimoine de La Cali

Le patrimoine communautaire est constitué de 90 sites bâtis (dont 17 nouveaux sites liés à l'arrivée de 12 communes dans le périmètre de La Cali) en gestion directe et de 8 terrains, principalement pour des ZAE¹⁰⁴. Les services de l'agglomération ont poursuivi le diagnostic engagé sur ce nouveau patrimoine qui s'avère plutôt récent. Parallèlement, une opération de mise à jour énergétique du patrimoine est en cours. Ainsi, des travaux d'isolation et d'amélioration des systèmes de climatisation et de chauffage notamment, vont être effectués sur les prochaines années. Plusieurs opérations de construction, de réhabilitation et d'extension sont en cours (voir ci-après).

De nouveaux ALSH pour répondre aux forts enjeux du bassin démographique du Sud-Libournais et de sa jeunesse : un bâtiment livré à Vayres et des travaux en cours à Izon

Afin de développer l'usage des énergies renouvelables, sur les 2 bâtiments de Vayres et Izon (voir également p. 20), il est prévu que les toitures comprennent des réservations qui pourront permettre d'accueillir des panneaux photovoltaïques.

L'ALSH de Vayres, livré cette année, a bénéficié, en termes de conception, des meilleures techniques disponibles en matière de performance énergétique, avec la mise en place d'équipements conformes au respect de la réglementation thermique RT2012 (maîtrise de l'énergie, confort d'été, mise en place de systèmes et équipements performants et peu énergivores). Une Pompe à chaleur Air / Eau a été installée pour couvrir les besoins de chauffage et, pendant les périodes les plus froides, une relève sera assurée par une chaudière gaz à condensation.



L'ALSH et l'école de musique d'Izon sont en cours de construction, les travaux ont démarré en juillet 2018, pour une livraison attendue à l'été 2019. L'école de musique, d'une surface de 120 m² pourra accueillir jusqu'à 50 enfants, et l'ALSH, d'une surface de 1 200 m², pourra accueillir jusqu'à 200 enfants (80 enfants dans la tranche d'âge 3-6 ans, et 120 enfants dans la tranche d'âge 6-12 ans). Le projet, localisé dans le centre d'Izon, s'insèrera dans une architecture patrimoniale de cœur de bourg, ouvert sur son environnement et les équipements sportifs.



L'achat d'énergie verte issue des énergies renouvelables pour approvisionner les bâtiments administratifs

Via le groupement d'achat porté par le SDEEG¹⁰⁵, La Cali a souscrit à l'option « 100% Energie verte » pour chacun de ses contrats d'électricité. Ainsi, que le fournisseur soit EDF, Engie ou Direct Energie, tous les sites sont alimentés en énergie d'origine renouvelable. La Cali, à travers cette adhésion, contribue à la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables sur son territoire.



Electrification de la flotte de véhicules avec la participation de fonds TEPCV¹⁰⁶ pour faciliter la mobilité propre

Avec l'appui financier de l'enveloppe TEPCV, La Cali a renouvelé sa flotte de véhicules, avec au total, l'acquisition de 3 véhicules électriques, 8 hybrides et 7 vélos électriques. Cette politique de renouvellement du parc automobile de La Cali a pour but de favoriser les déplacements peu émetteur de gaz à effet de serre.

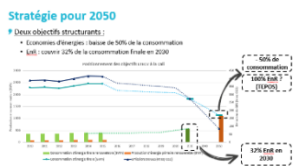
¹⁰⁴ ZAE : zone d'activité économique

¹⁰⁵ SDEEG : syndicat départemental d'énergie électrique de Gironde

¹⁰⁶ TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

Le partenariat avec l'ALEC

Adhérente de l'ALEC¹⁰⁷ depuis 2014, La Cali a mobilisé cette année son expertise technique, essentiellement sur le projet de **construction du centre aquatique** (voir également p. 15), avec la **réalisation d'études en lien avec les énergies renouvelables** : étude d'opportunité pour l'installation photovoltaïque et le plan d'approvisionnement biomasse.



L'ALEC est aussi un partenaire accompagnant La Cali dans sa démarche de **Plan climat**, et a commencé à **réaliser le diagnostic énergétique du territoire**, conformément aux dispositions de loi de transition énergétique pour la croissance verte (voir également p. 11).

De plus, dans le cadre de la convention signée avec l'ALEC, il est prévu que les **communes** puissent également bénéficier de son expertise pour un accompagnement dans leurs démarches d'économies d'énergie : **mission de Conseil en énergie partagé** ou réalisation d'une **note d'orientation énergétique** (focus sur un bâtiment identifié en vue de travaux par exemple). Dans le cadre de ces missions, 4 communes du territoire (Bonzac, Tizac de Lapouyade, Sablons, Saint Denis de Pile) sont accompagnées par l'ALEC.



L'entretien des bâtiments gérés par La Cali réalisé avec des produits éco-labélisés et la formation des agents

Pour l'entretien de tous les bâtiments communautaires dont elle a la charge, La Cali utilise des produits éco-labélisés (Ecolabel Européen, Ecocert...). Ces produits permettent de préserver l'environnement et la santé des utilisateurs et des usagers, en particulier des plus jeunes, notamment dans les structures petite enfance. L'ensemble du personnel du service entretien et restauration, a été formé, par le prestataire, à l'usage de ces produits, nouveaux pour certains.



Par ailleurs, ces agents ont également pu bénéficier cette année d'autres formations, notamment la formation HACCP¹⁰⁸ (hygiène alimentaire) à destination des agents des services de restauration collective des ALSH, et la formation « techniques manuelles d'entretien ».

L'accessibilité programmée (Ad'AP) menée en lien avec la rénovation énergétique et technique du patrimoine communautaire

Les travaux engagés au titre de l'Ad'AP (voir également p. 20) ont concerné 4 bâtiments pour un montant d'environ 50 k€.

Ces bâtiments, pour lesquels La Cali a les obligations du propriétaire sont :

- le centre loisirs des Charruauds à Libourne,
- le centre de loisirs de Coutras,
- la crèche de Camps sur l'Isle,
- le RAM de Le Fieu.



Cette mise en conformité, a consisté, en travaux VRD¹⁰⁹ ou de maçonnerie (reprise de revêtement d'une allée, d'une entrée...), de menuiserie, plomberie et de revêtement de sol, afin de rendre les bâtiments conformes à la réglementation. Des travaux concernant l'éclairage (amélioration de l'intensité lumineuse, commandes contrastées, accessibles et tactiles des avertisseurs lumineux...) ont aussi été conduits.

La programmation 2019 des travaux Ad'AP comprendra 5 bâtiments : les espaces jeunes d'Arveyres et d'Izon et 3 crèches (à Saint Germain du Puch, Arveyres et Izon (travaux inscrits à l'Ad'AP de l'ex CDC du Sud Libournais)).

Parallèlement, des travaux de rénovation (maçonnerie, carrelage, isolation, chauffage, climatisation...), qui contribuent également à faciliter l'accessibilité de ces bâtiments à tous (et notamment aux personnes à mobilité réduite), à la maîtrise des dépenses énergétiques, et à garantir le confort des occupants, ont été poursuivis.

¹⁰⁷ ALEC : agence locale de l'énergie et du climat de la Métropole Bordelaise et de la Gironde

¹⁰⁸ HACCP : Hasard Analysis Critical Control Point, en français : étude des risques et maîtrise des points critiques (CCP)

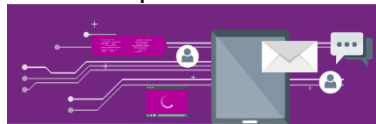
¹⁰⁹ VRD : voirie et réseau divers

- L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat Mixte Gironde Numérique (SMGN)

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son adhésion au SMGN¹¹⁰ (voir également p. 47) afin de bénéficier de l'accès proposé aux **services numériques**. En effet, le passage à



à **l'administration électronique** et à l'informatisation des services doit être accompagné, car il a pour corollaire le développement de logiciels applicatifs, du parc informatique et de besoins de stockage et d'archivage numérique. En adhérant au SMGN, La Cali bénéficie ainsi de services qui incluent des prestations variées et permettent notamment de diminuer les divers impacts négatifs sur le milieu naturel, en limitant les échanges « matérialisés » : mise à disposition d'un matériel de sécurisation des données, accès à un espace de sécurisation des données publiques, accès à une plateforme des marchés publics, mise à disposition de tiers de télétransmissions des actes...



De même, La Cali a fait le choix d'une adhésion mutualisée pour elle-même, ainsi que pour **l'ensemble de ses communes**, leur offrant ainsi l'accès aux services numériques disponibles dans le catalogue du SMGN. Ainsi, 44 communes bénéficient des services de Gironde Numérique, soit presque la

totalité des communes de La Cali.

- Le pôle administratif et financier poursuit ses missions en intégrant les principes du développement durable

Le service finance s'équipe d'un nouveau logiciel de gestion financière

Afin de s'adapter aux évolutions techniques et réglementaires, et d'optimiser la gestion de la comptabilité publique, le **service finance** a changé de logiciel de comptabilité. Grâce aux nouvelles technologies déployées par ce nouvel outil, la **dématérialisation** permet de bénéficier d'échanges simplifiés et sécurisés. Des sessions de formation des agents des services opérationnels ont ainsi été organisées, pour leur permettre de s'approprier ce nouveau logiciel. Un service commun « Pilotage et évaluation », rattaché à la direction des affaires financières sera opérationnel au 1^{er} janvier 2019 (voir également p. 53). Il s'agit d'un transfert d'un service de la ville de Libourne créé en 2017, dans le cadre du dialogue budgétaire.

Les achats et la commande publics responsables

Cette année, 23 consultations (60 marchés) ont été lancées pour le compte de La Cali, dont 5 incluant des **clauses sociales et environnementales**, représentant 48 marchés au total (voir également p. 32).

Les services opérationnels ont été accompagnés dans le déploiement de leurs missions : attribution des marchés et lancement des travaux du centre aquatique (voir également p. 15), renouvellement des marchés du transport scolaire (voir également p. 8), lancement de la DSP transport (voir également p. 7)...

Par ailleurs, 18 **groupements de commandes** actifs sont coordonnés par La Cali et bénéficient aussi aux communes du territoire.

Le service commun affaires juridiques met en place de nouvelles procédures

Depuis le 1^{er} juillet 2017, le service affaires juridiques est commun pour La Cali, le CIAS, la ville de Libourne et le CCAS de Libourne. La plus-value apportée aux membres de ce service commun porte, en particulier, sur une meilleure **sécurisation des actes**. La **mutualisation** permet ainsi une centralisation des ressources, une optimisation des moyens, et la création d'une veille juridique. Ce service a pour missions principales le traitement des questions juridiques, la veille juridique, la gestion des assurances, l'expertise juridique des actes et le suivi des précontentieux et des contentieux.

Lors du conseil communautaire du 3 juillet, les élus de La Cali ont approuvé le projet de **charte de déontologie et de transparence**, rappelant les règles de bon sens en matière notamment de cadeaux, invitations, voyages, déplacements et restaurants. La Cali a mis en place une procédure appropriée de recueil des signalements émis par les membres de son personnel ou par des collaborateurs extérieurs et occasionnels. Les agents auront notamment la possibilité de saisir le **référént déontologique** nommé par le centre de gestion de la Gironde, auquel La Cali est affilié.

Concrètement, les **procédures internes** suivantes ont été mises en place : déclarations des cadeaux et des invitations reçues, guide du lanceur d'alerte avec une procédure de recueil du signalement, règlement interne sur la délivrance des autorisations d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique.

¹¹⁰ SMGN : Syndicat mixte Gironde numérique

Le service commun fiscalité dématérialise ses procédures

Depuis 2016, le service commun « fiscalité » de La Cali, du CIAS, de la ville de Libourne et du CCAS de Libourne, assure les missions d'information, d'analyse, de simulation, d'optimisation et de politique tarifaire. Ce service, accessible aux administrés, leur permet de se renseigner sur les éléments constitutifs de leur imposition. Grâce au logiciel OFEA WEB, qui regroupe tous les propriétaires, les occupants des habitations et locaux commerciaux du territoire de La Cali sur une plateforme web, des économies de stockage d'informations ont pu être réalisées. L'autre mission du service est de collecter la taxe de séjour auprès des hébergeurs du territoire de l'agglomération. Grâce à la dématérialisation des procédures, il leur est possible de réaliser leurs déclarations et paiements via une plateforme.

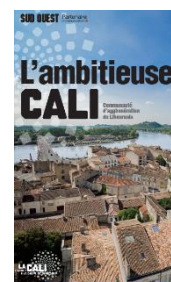
- La communication responsable

Un service commun « communication » entre La Cali et la ville de Libourne

Créé le 1er mars 2017, le service commun « direction de la communication » concentre les personnels et les moyens agissant à la conception et à la mise en œuvre des politiques de communication institutionnelle respectives de La Cali et de la ville-centre de l'agglomération, Libourne.

La communication institutionnelle à destination des habitants

Attractivité (spots à découvrir), mobilité (présentation du réseau et du schéma directeur des transports collectifs en cours), projets pleins d'avenir (centre aquatique et L'Usine Végétale), culture (exposition à découvrir et spectacle à destination des publics jeunes) : le service communication de La Cali a travaillé avec le journal Sud-Ouest, pour mettre en lumière les atouts et les ambitions de la communauté d'agglomération, dans un cahier spécial, **L'ambitieuse Cali**, paru en supplément de l'édition du samedi 22 septembre du journal. Ce supplément peut être feuilleté de manière dématérialisée sur le site internet de la collectivité, et a également été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'ensemble des habitants du territoire de La Cali.



De plus, une campagne de communication institutionnelle a été mise en place afin de rendre plus lisible le rôle de La Cali auprès de ses habitants. Elle a permis de mettre en exergue, de façon concrète, les avancées sociales et économiques rendues possibles par La Cali, au bénéfice de son territoire et de ses habitants.



La communication digitale

Avec la montée en puissance des réseaux sociaux et l'évolution des usages sur Internet, la communication digitale occupe aujourd'hui une place prédominante au sein de la stratégie de communication globale de La Cali. Possédant une plus grande souplesse d'actualisation, les publications en téléchargement sur le site Internet permettent une meilleure gestion des contenus, garantissant ainsi un faible impact environnemental.

En parallèle, la présence de la Communauté d'agglomération sur les réseaux sociaux, type Facebook, Twitter et Instagram, assure un relai d'information instantané en lien direct avec l'actualité. Outre la réactivité, cette présence en ligne constitue une réelle offre nouvelle d'information de proximité pour les administrés. Pour favoriser la transmission de l'information et dans un souci de cohérence globale, la ligne éditoriale et les formats (optimisation des images) sont adaptés en fonction des plateformes et de la/des cible(s) visée(s).

Les indicateurs de... la collectivité exemplaire et responsable

Ressources humaines

Dialogue social : 4 réunions du CT et 3 du CHSCT

710 jours de formations à destination des agents de La Cali

1 service pilotage et évaluation créé et opérationnel pour le 1^{er} janvier 2019

Accompagnement des parcours professionnels, et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences :

79 agents rencontrés (donnant lieu à plusieurs entretiens pro (1 à 8), en fonction des demandes)

Evolutions des agents :

- 6 agents en formation (BAFD¹¹¹ ou préparation concours) ou VAE¹¹²
- 2 agents ont réalisé une immersion professionnelle
- 5 agents ont évolué dans leur poste
- 6 agents ont, à leur demande, changé de poste
 - 1 agent de la ville de Libourne a rejoint le CCAS
 - 1 animateur enfance et 2 agents techniques ont rejoint des services administratifs
 - 2 agents ont changé de direction ou de service
- 2 agents ont changé de fiche de poste

Gestion et entretien du patrimoine

Le patrimoine bâti de La Cali

90 sites bâtis communautaires et 8 terrains communautaires gérés par La Cali

Partenariat avec l'ALEC

1 adhésion renouvelée pour La Cali et valant pour ses 45 communes membres

3 études réalisées pour le parc aquatique en lien avec les énergies renouvelables

3 nouvelles communes accompagnées au travers du conseil en énergie partagé

1 note d'orientation énergétique financée pour le projet de rénovation d'une salle omnisport (Saint Denis de Pile)

Parc de véhicules de La Cali

1 parc de 60 véhicules (dont 34 ont moins de 5 ans)

dont sont 17 en Classe A¹¹³ (sur ces véhicules récents)

28% du parc en véhicules propres

3 véhicules 100% électriques à disposition des agents pour leurs déplacements professionnels

8 vélos électriques à disposition des agents pour leurs déplacements de proximité

Ad'AP / Mise en accessibilité des bâtiments

1 démarche engagée sur 5 bâtiments en lien avec des travaux de rénovation

¹¹¹ BAFD : brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

¹¹² VAE : validation des acquis de l'expérience

¹¹³ Classe CO2

7 classes spécifiant les niveaux d'émissions de CO2 d'un véhicule neuf figurent sur l'étiquette énergie / CO2 mise sur ce véhicule dans les points de vente. A chaque classe correspond une lettre (de A à G) et une couleur (vert jaune orange, rouge). Classe A : émissions de CO2 inférieures ou égales à 100 g / km Classe B : de 101 à 120 g / km Classe C : de 121 à 140 g / km Classe D : de 141 à 160 g / km Classe E : de 161 à 200 g / km Classe F : de 201 à 250 g / km Classe G : supérieures à 250 g / km

Adhésion mutualisée de La Cali aux services numériques de Gironde numérique

1 adhésion mutualisée aux services numériques de Gironde numérique pour La Cali et ses communes membres

44 communes ont bénéficié des services de Gironde numérique, soit presque la totalité des communes de La Cali :

- 25 communes utilisent le service de sauvegarde de données pour un volume de 995 Go de données (1.15 Millions de fichiers)
- 44 communes utilisent le service d'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics,
- 28 communes ont bénéficié de certificats électroniques ou de la mise en place d'un système de télétransmission,
- 17 communes ont été conseillées pour déployer leurs pages/site internet ou ont pu profiter de l'installation de diverses applications métiers (agendas partagés, mail, espace collaboratif de travail...),
- 18 communes utilisent le parapheur électronique,
- 10 communes ont lancées un diagnostic Ecoles Numériques.
- 24 communes utilisent le DPO¹¹⁴

Pôle administratif et financier

Finances

1 nouveau logiciel de comptabilité publique utilisé permettant de poursuivre la dématérialisation

Achat et commande publics

23 consultations lancées (60 marchés)

(dont 5 consultations incluant des clauses sociales et environnementales (48 marchés au total))

18 groupements de commandes actifs coordonnés par La Cali

Affaires juridiques

1 service des affaires juridiques mutualisé

Approbation de la charte de déontologie et de transparence pour les élus et les agents de La Cali et de son CIAS

Communication

1 supplément Sud-Ouest dédié à la valorisation du territoire

1 service mutualisé avec la ville de Libourne

1 campagne d'affichage institutionnelle

Animation d'un site web et de réseaux sociaux propres à La Cali

¹¹⁴ DPO : Data protection officer. Les administrations utilisant des données à caractère personnel doivent recourir aux services d'un DPO

Rapport
Développement durable
de La Cali

